



**SOUTENIR
LA TRANSITION
AGROECOLOGIQUE**

secours-catholique.org

 [caritasfrance](#)
 [Secours Catholique-Caritas France](#)



**ENSEMBLE,
CONSTRUIRE
UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL**

SOMMAIRE

L'AGROÉCOLOGIE, UNE APPROCHE CLEF FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	3
La sécurité alimentaire mondiale sous menace climatique	4
Les limites des modèles agricoles actuels : environnement, climat et insécurité alimentaire	6
L'approche agroécologique pour la sécurité alimentaire dans un monde sous contrainte climatique	8
Proposer un environnement politique favorable à la transition agroécologique	9
UN CARCAN POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE BLOQUANT LE DÉPLOIEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE	11
La perception d'une pratique agricole comme peu compétitive	12
Quand l'agriculture devient un domaine d'investissement	14
Le commerce globalisé encourage l'agriculture industrielle	14
La globalisation des systèmes alimentaires défavorable aux petits producteurs	14
Des politiques favorisant la privatisation de la nature et la standardisation	15
Les politiques climatiques : une opportunité qui ne doit pas devenir une menace	15
Les Contributions déterminées au niveau National : des instruments au service de la transition agroécologique	16
La Climate Smart Agriculture : une initiative trop peu cadrée	16
Mesures d'atténuation et secteur des terres	17
Insécurité du foncier	20
La transition agroécologique : un processus long nécessitant une sécurité du foncier	21
L'accaparement des terres, une menace globale	21
RÉPONDRE AUX DÉFIS ALIMENTAIRES ET CLIMATIQUES PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES ET COHÉRENTES.	23
I. Relever le défi climatique dans le secteur agricole : une opportunité d'amorcer la transition agroécologique des territoires	25
Mettre en œuvre l'accord de Paris en développant l'agroécologie	25
Le travail conjoint de Koronivia sur l'agriculture : fournir des directives pour amorcer la transition	25
Sécuriser le foncier : la pierre angulaire de la lutte contre les changements climatiques	26
II. Territorialiser les systèmes alimentaires	26
Soutenir des initiatives locales de développement économique	26
Privilégier les circuits courts pour le développement agroécologique local	26
Sécuriser le foncier : la pierre angulaire de la lutte contre les changements climatiques	26
Protéger les réseaux paysans face à la concurrence du commerce international	28
Inscrire les multinationales dans les cadres internationaux relatifs aux droits de l'Homme	28
Adopter une approche holistique et territoriale	28
III. Transformer la gouvernance	29
Promouvoir l'approche par les droits	29
Renforcer le pouvoir d'agir des communautés locales pour la gestion des Communs	30
Reconnaître les savoirs des populations	31
IV. Transformer les indicateurs	31
L'AGROÉCOLOGIE, UNE TRANSITION RÉSOLUMENT POLITIQUE	34



Inde, Balasore.

L'AGROÉCOLOGIE, UNE APPROCHE CLEF FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'ARTICULATION ENTRE LA PAUVRETÉ et les questions d'insécurité alimentaire est une préoccupation de longue date du Secours Catholique-Caritas France comme du réseau Caritas. Travailler sur les causes de l'insécurité alimentaire implique de prendre en compte de nombreux facteurs. Ils sont tant politiques, socio-économiques, qu'environnementaux. Les changements climatiques en cours et à venir, mais aussi les dégradations environnementales induites par le modèle agro-industriel actuel nous obligent à penser la sécurité alimentaire de façon globale. Les systèmes alimentaires ne permettent pas aujourd'hui de répondre aux défis du monde contemporain : garantir une alimentation durable et de qualité à tous, éradiquer la pauvreté, limiter les changements climatiques par des mesures justes et équitables, notamment pour les pays les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre (GES), et enfin préserver les ressources naturelles. Cette équation difficile implique d'adopter une approche globale qui articule l'analyse des causes et l'élaboration de solutions à mettre en œuvre, tout en mettant en cohérence les échelons du plus local au plus global, ainsi que les différents secteurs.

L'agroécologie est une pratique, un mouvement et une science basée sur une utilisation optimale des ressources naturelles et des savoirs locaux afin de permettre un accès digne à une alimentation produite durablement. Elle constitue à la fois une réponse aux défis posés par les dérèglements climatiques, et une solution aux enjeux de réduction de la pauvreté. Promouvoir le développement de l'agroécologie implique donc une prise de conscience du rôle que jouent les politiques publiques dans les systèmes alimentaires actuels. Les politiques de lutte contre les changements climatiques ou d'adaptation aux effets des changements climatiques se multiplient et leur mise en place doit aussi permettre de répondre aux enjeux posés par les systèmes alimentaires.

“ L'AGROÉCOLOGIE EST UNE PRATIQUE, UN MOUVEMENT ET UNE SCIENCE BASÉE SUR UNE UTILISATION OPTIMALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES SAVOIRS LOCAUX AFIN DE PERMETTRE UN ACCÈS DIGNE À UNE ALIMENTATION PRODUITE DURABLEMENT. ”

De plus, l'adoption de l'accord de Paris en décembre 2015 a fixé comme cap de limiter le réchauffement climatique « bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels » et si possible de « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C » (article 2)¹. Les Etats ont également demandé au Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) de préparer un rapport sur la faisabilité et les scénarios possibles pour atteindre cet objectif de 1,5°C, publié en octobre 2018. Tenir ce cap de façon juste et durable implique une réelle transition des systèmes, et notamment des systèmes alimentaires².

L'objectif du présent document est d'identifier quels types de politiques publiques les institutions internationales, les Etats et les collectivités territoriales doivent mettre en place afin de faciliter la transition agroécologique. Une série d'échanges avec les partenaires du Secours Catholique - Caritas France engagés dans la transition agroécologique dans un grand nombre de pays du Sud nous a permis d'identifier les blocages rencontrés sur le terrain et les pratiques soutenant le déploiement de l'agroécologie. Ces échanges et analyses nous ont permis de formuler des propositions en termes de politiques publiques afin de soutenir la transition agroécologique. Celles-ci tracent des lignes globales qui devront être adaptées aux acteurs et aux contextes locaux, mais qui permettent de penser les éléments nécessaires au déploiement de l'agroécologie.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE SOUS MENACE CLIMATIQUE

A l'heure où nous produisons suffisamment pour nourrir 12 milliards d'êtres humains, 815 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde - 1,5 milliard si l'on prend en compte le besoin calorique nécessaire selon l'activité³. L'insécurité alimentaire qui sévit toujours au niveau mondial n'est donc pas liée à une production insuffisante à l'échelle globale mais à une insuffisance dans l'accès à l'alimentation : manque de ressources financières permettant d'acheter les aliments, entraves à l'accès physique dans les situations de conflit et de déplacement de populations, etc. Or les changements climatiques sont et seront des facteurs d'appauvrissement, me-

1 <https://unfccc.int/resource/docs/2015/cop21/fre/logf.pdf>

2 Un système alimentaire désigne « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture »

In <http://alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2012/07/Dynamique-du-systeme-alimentaire.pdf>
Voir aussi Louis Malassis, *Nourrir les Hommes*, Dominos-Flammarion, 1994

3 Les chiffres de la faim dans le monde actualisés chaque année sont calculés sur la base d'un besoin calorique journalier évalué à 1800 kcal. Ce chiffre correspond aux besoins d'une personne sédentaire, or la plupart de ceux qui souffrent de la faim dans le monde sont des personnes rurales qui ont une activité physique quotidienne plus intense, avec des besoins caloriques plus importants. A ce sujet voir CCFD-Terre solidaire, *La Faim justifie les moyens. 10 ans après les émeutes de la faim*, octobre 2017, p 6



Inde, Balasore.

naçant d'autant plus la sécurité alimentaire des populations. Un rapport de la Banque Mondiale alarme sur le lien direct entre pauvreté et vulnérabilité, notamment face aux désastres climatiques. Il en ressort qu'au niveau mondial, les 20% de personnes les plus pauvres ont deux fois plus de risques de vivre dans des habitations qui seront complètement détruites si elles sont affectées par des catastrophes⁴. La lutte contre la pauvreté va alors de pair avec la réduction des risques climatiques : une étude⁵ portant sur 89 pays montre que dans l'hypothèse où l'ensemble des catastrophes naturelles pourraient être évitées sur l'année 2018, il y aurait 26 millions de personnes de moins vivant en situation d'extrême pauvreté⁶. Avec l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) en 2015, les pays réunis au sein des Nations Unies se sont donnés pour objectif d'éliminer l'extrême pauvreté et d'éradiquer la faim dans le monde d'ici à 2030. Mais les chiffres de la sous-nutrition, en baisse depuis 10 ans, sont remontés en 2017 pour la première fois⁷. En cause ? Les changements climatiques, et la multiplication des conflits, en grande partie liés à la raréfaction des ressources naturelles. Les changements climatiques sont donc

en train de remettre en question les progrès effectués ces dernières années en matière de réduction des inégalités, et les perspectives à 2030-2050 en cas d'inaction sont inquiétantes pour les popula-

“ LA PREMIÈRE CAUSE DE LA FAIM DANS LE MONDE EST EN EFFET LA PAUVRETÉ. ”

tions les plus pauvres. En prenant en compte les changements climatiques en cours et à venir, la FAO estime que le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême pourrait augmenter pour atteindre jusqu'à 165 millions de personnes de plus en 2030, par rapport à un scénario sans changements climatiques. Soit plus d'un milliard de personnes en situation de pauvreté extrême en 2030⁸. D'après le GIEC, en ce qui concerne la pauvreté, « les incidences du changement climatique devraient ralentir la croissance économique, entraver les efforts de lutte contre la pauvreté, continuer d'éroder la sécurité alimentaire, entretenir les poches de pauvreté existantes et en créer de nouvelles, ce dernier effet étant particulièrement marqué dans les zones ur-

4 Stéphane Hallegatte, Adrien Vogt-Schilb, Mook Bangalore, Julie Rozenberg, *Unbreakable : Building the Resilience of the Poor in the Face of Natural Disasters*, World Bank, 2017

5 *Ibid.*

6 C'est-à-dire avec moins de 1,90\$ par jour

7 FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture*, 2017

8 FAO, *The State of Food and Agriculture: Climate change, Agriculture and Food Security*, 2016, p 33

baines et dans les «points chauds de la faim» (degré de confiance moyen)⁹».

Assurer la sécurité alimentaire de tous implique donc de travailler de concert à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre les changements climatiques. Les mesures politiques pour répondre à ces différents objectifs doivent être cohérentes entre elles, en se fixant des objectifs ambitieux et en se donnant les moyens de les atteindre. L'action est encore possible, mais il est urgent de mettre en place une transition vers des sociétés sobres - peu émettrices de GES - et justes - permettant à tous de jouir des droits fondamentaux, y compris des droits économiques, sociaux et culturels.

LES LIMITES DES MODÈLES AGRICOLES ACTUELS : ENVIRONNEMENT, CLIMAT ET INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans ce contexte de crise climatique et de hausse de la malnutrition en particulier se pose aussi la question des modèles agricoles et alimentaires actuels et de ceux à mettre en place pour répondre aux défis de notre temps. En effet, l'agriculture industrielle se trouve face à ses propres limites : émissions de gaz à effet de serre, épuisement des sols lié à l'utilisation massive d'intrants, pollution de l'eau, conséquences graves sur la santé des populations¹⁰. Le secteur agricole émet un quart des émissions au niveau global¹¹ ; si l'on prend en compte l'ensemble des systèmes alimentaires, cela va jusqu'à représenter un tiers des émissions¹². La particularité de ce secteur est qu'il émet essentiellement du méthane et du protoxyde d'azote, des gaz qui ont un pouvoir de réchauffement respectivement 25 et 298 fois plus puissant que le dioxyde de carbone lissé sur une période de 100 ans¹³ ; c'est plus à court terme¹⁴. Or la contribution des différents modèles agricoles aux dérèglements climatiques est encore insuffisamment prise en compte dans les politiques publiques climatiques.

Par ailleurs, la réflexion sur le poids des systèmes alimentaires globalisés sur le climat ne peut être dissociée d'un questionnement sur les habitudes

alimentaires et la consommation. Ces sujets, encore peu adressés dans les institutions internationales et notamment au sein de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CC-NUCC) sont pourtant cruciaux. Dans une perspective de transition des systèmes alimentaires, nos habitudes alimentaires doivent être analysées ; cela passe aussi par des politiques publiques ambitieuses.

L'industrie de la viande et des produits laitiers a notamment une empreinte climatique extrêmement importante : une étude montre que les 20 premières entreprises de viande et produits laitiers produisent plus de GES qu'un pays comme l'Allemagne¹⁵. Dans un scénario de réduction des émissions permettant de rester sous l'objectif des 1,5°C et en maintenant le rythme de production de viande et de produits laitiers au rythme actuel, cette production représenterait 81% des émissions totales de GES dès 2050. Les objectifs de l'accord de Paris impliquent donc d'interroger sérieusement les modèles actuels de production et de consommation de viande¹⁶.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE a été définie lors du Sommet Mondial de l'Alimentation de 1996¹ : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. » Cette définition s'accompagne de 4 piliers qui sont :

- L'accès (physique et économique),
- La disponibilité,
- La qualité (micro-nutriments, qualité sanitaire, préférences sociales et culturelles),
- La régularité (stabilité des prix et des revenus).

1 Sommet mondial de l'alimentation, <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613foo.htm>

9 GIEC, *Changements climatiques 2014: Incidences, adaptation et vulnérabilité Résumés, foire aux questions et encarts thématiques. Contribution du Groupe de travail II au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Organisation météorologique mondiale, 2014

10 Cecilia Rocha, *Unravelling the Food-Health Nexus*, IPES-Food, 2017

11 Pete Smith, Patricia Bustamante et al., "Agriculture, Forestry and Other Land Use (AFOLU)", in *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, 2014

12 Emile Frison, *De l'uniformité à la diversité*, IPES-Food, Juin 2016

13 Piers Forster, Venkatachalam Ramaswamy et al., "Changes in Atmospheric Constituents and in Radiative Forcing" in *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, 2007

14 Le méthane a en effet une durée de vie inférieure à 100 ans, puisque plus de la moitié de ce gaz disparaît en 12 ans. Or les scénarios du GIEC sont construits sur des périodes de 100 ans, ce qui fait que le méthane et le protoxyde d'azote y ont été largement sous-estimés.

15 Fondation Heinrich Böll, Institute for Agriculture and Trade Policy Europe et GRAIN, Fiche « L'empreinte démesurée des grandes entreprises du secteur de la viande et des produits laitiers », novembre 2017 <https://www.iatp.org/documents/Lempreinte-climatique-demesuree>

16 A ce sujet, voir *Habiter autrement la Création*, publié par le Secours catholique - Caritas France, CCFD-Terre Solidaire, Fédération Protestante de France, Conférence des Evêques de France, et al., Juillet 2015

« UNE VRAIE APPROCHE ÉCOLOGIQUE
SE TRANSFORME TOUJOURS EN UNE APPROCHE
SOCIALE, QUI DOIT INTÉGRER LA JUSTICE
DANS LES DISCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT,
POUR ÉCOUTER TANT LA CLAMEUR DE LA TERRE
QUE LA CLAMEUR DES PAUVRES. »

LAUDATO SI, 49, PAPE FRANÇOIS.

Madagascar. Communauté de base de Tranomaro.



Madagascar. Communauté de base d'Ankako.

Enfin la question de l'organisation globale de la chaîne alimentaire, du producteur au consommateur doit être analysée. En effet, on estime qu'un tiers de la nourriture est gaspillée au niveau mondial selon la FAO¹⁷. Ces productions coûtent en eau, en fertilisants, en émissions de GES, en emballages, et pèsent lourd dans la balance écologique et éco-

contre la pauvreté. Une réduction rapide et drastique des émissions de gaz à effet de serre est nécessaire, à commencer, dans un souci d'équité, par les pays historiquement émetteurs.

Une profonde transformation des systèmes agricoles est donc appelée, pour reprendre les termes du Pape François dans *Laudato Si*, à la fois par la clameur des pauvres qui continuent à ne pas manger à leur faim et à consommer des aliments de mauvaise qualité (présence de pesticides, apports nutritionnels faibles), et par la clameur de la terre, sous pression des modèles agroindustriels.

“ L'AGROÉCOLOGIE PERMET DE RENFORCER L'AUTONOMIE DES PAYSANS, ET DONC DE DONNER DES LEVIERS POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ. ”

nomique. Ce gaspillage massif pose également des questions éthiques lourdes à l'heure où des millions de personnes ne mangent toujours pas à leur faim.

Pour éviter de voir remis en question les progrès accomplis par les Etats et la communauté internationale ces dernières années, et pour pouvoir avancer dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et enfin éradiquer la faim, il y a urgence à transformer les systèmes alimentaires. Il faut désormais garantir une agriculture adaptée aux chocs climatiques, pour construire des systèmes résilients renforçant la sécurité alimentaire de tous, et permettre de lutter

L'APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS UN MONDE SOUS CONTRAINTE CLIMATIQUE

Le Secours Catholique-Caritas France a analysé dans un précédent rapport¹⁸ les apports des pratiques agroécologiques de nos partenaires travaillant sur le terrain. Il a mis en avant les bénéfices de l'agroécologie et notamment la façon dont ces pratiques permettent de répondre aux enjeux climatiques et de sécurité alimentaire dans le contexte des dérèglements actuels.

17 <http://www.fao.org/resources/infographics/infographics-details/en/c/317265/>

18 *Agroécologie et Développement Durable*, Secours Catholique – Caritas France, Octobre 2016

S'il s'agit avant tout, par le biais de l'agroécologie, de garantir la sécurité alimentaire des populations en relocalisant la production, ces pratiques contribuent aussi à répondre aux défis contemporains cruciaux, qu'ils soient économiques, écologiques, sociaux ou politiques.

En termes d'atténuation, les pratiques agroécologiques sont peu émettrices de GES, ne faisant pas – ou très peu – appel aux intrants extérieurs. De plus, l'agroécologie encourage des systèmes alimentaires territorialisés qui nécessitent moins de transport.

L'agroécologie accroît les perspectives d'adaptation et de résilience face aux changements climatiques. En effet, celles-ci permettent à la fois d'adapter les cultures et d'améliorer la résilience – y compris économique – des populations. L'utilisation de semences paysannes permet de sélectionner les mieux adaptées aux conditions climatiques locales. Par exemple, Caritas Bangladesh propose aux paysans des plaines alluviales des vallées des fleuves (la Padma, alimentée par le Gange, la Meghna et la Jamuna) des semences de variétés de riz et d'autres cultures alimentaires à la fois plus résistantes à la salinité et à cycle plus court. De même, BSSS (Balasore Social Service Society)¹⁹ en Inde travaille dans la région de l'Odisha à la vulgarisation de variétés de riz locales plus résistantes à la sécheresse et moins sensibles aux aléas climatiques. En évitant les traitements par des pesticides, on réalise une économie sur les intrants et on favorise une plus grande biodiversité, qui permet, en diversifiant les cultures, de mieux lutter contre les parasites. La diversification permet en même temps d'amortir les chocs climatiques extrêmes et renforce la sécurité alimentaire : même si un type de culture souffre de la sécheresse par exemple, le fait que d'autres aient mieux supporté les conditions climatiques permet d'assurer une production alimentaire aux agriculteurs²⁰. En optimisant la présence de matière organique, l'agroécologie a également des effets bénéfiques sur la qualité des sols qui permet de mieux lutter contre les sécheresses et les inondations.

L'agroécologie permet enfin de renforcer l'autonomie des paysans, et donc de donner des leviers pour sortir de la pauvreté. En effet, elle permet des productions agricoles diversifiées et de qualité, ancrées dans le territoire, ses ressources naturelles, son climat, son écosystème, ainsi que dans les savoirs des populations locales. Les paysans ont ainsi l'opportunité de ne plus dépendre d'apports extérieurs coûteux : intrants, semences, voire contractualisations²¹.



AGROÉCOLOGIE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

En diversifiant la production et en limitant ainsi le recours aux importations, l'agroécologie permet de s'approcher de la souveraineté alimentaire. Ce concept est défini par la Via Campesina comme un « processus de construction des mouvements sociaux » qui « s'adapte aux individus et aux lieux où il est mis en pratique¹ ». Dans l'idéal, les paysans peuvent se nourrir des produits de leur activité et tirer un revenu de la vente des surplus de leurs récoltes. La réalité est souvent plus complexe. Or la sécurité alimentaire devrait se fonder prioritairement sur les ressources disponibles sur le territoire. L'agroécologie, parce qu'elle est principalement fondée sur le développement local, consacre les paysans dans leur rôle nourricier et d'acteurs territoriaux de premier plan. Ces composantes concourent au renforcement de la souveraineté alimentaire des populations.²

1 European Coordination Via Campesina, *La Souveraineté alimentaire tout de suite !*, 2018

2 Miguel Altieri, Clara Nicholls, « Diffuser l'agroécologie pour la souveraineté et la résilience alimentaires », in *Agroécologie. Enjeux et perspectives*, Alternatives Sud, vol.21, 2014, pp 35-64

PROPOSER UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE FAVORABLE À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

L'apport des pratiques agroécologiques commence à être connu et diffusé à tous les niveaux. La transition agroécologique est proposée par de nombreux acteurs, aux niveaux local, national et international, tant des organisations de la société civile et des mouvements paysans qu'à des niveaux institutionnels. Elle permet en effet d'offrir une réponse crédible aux multiples enjeux sociaux et environ-

19 Balasore Social Service Society (BSSS) est une organisation créée en 1992 par le diocèse de Balasore (Odisha) et chargée du développement dans quatre districts du nord-est de l'Etat.

20 M. Natarajan, R.W. Willey, "The effects of water stress on yields advantages of intercropping systems", *Field Crop Res* 13, 1996, pp 117-131

21 Olivier de Schutter, « L'agroécologie : sécurité économique et autonomie pour les paysans », RITIMO, 18 juillet 2016 <https://www.ritimo.org/26-Pour-combattre-le-changement-climatique-les-paysans-ont-besoin-de-ce-dont>



Bolivie. Communauté de Conquista.

E. PERRIOT / SCCF

nementaux actuels. Ainsi des Etats, mais aussi des instances onusiennes, promeuvent de plus en plus ce système alimentaire²². Pourtant un plafond de verre empêche un déploiement de ces pratiques et ne permet aujourd'hui pas de sortir d'une approche projets ou d'initiatives encore relativement isolées ou individuelles. Il s'agit donc de passer à une réflexion sur l'environnement politique nécessaire à cette transition, et de mettre en cohérence les politiques publiques pour aboutir à un déploiement rapide de ce modèle à une échelle véritablement globale. Passer à une transformation plus structurelle requiert l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité politique et systémique²³ pour briser un tel plafond de verre. Cela implique de prendre au sérieux la question de la territorialisation, mais aussi d'interroger nos systèmes agroalimentaires et ses acteurs industriels prédominants. L'agroécologie est en effet plus qu'une mise en œuvre locale de pratiques agricoles écologiquement soutenables. Le moteur à l'origine de la pratique agroécologique n'est pas qu'économique. Ce n'est pas qu'une réponse à une demande du marché, mais une pratique faisant écho à la philosophie du *buen vivir* - le bien vivre. Sans tomber dans une vision naïve - la production agroé-

cologique doit trouver des débouchés et s'inscrire dans les économies locales - il s'agit de comprendre que l'agroécologie propose un modèle social plus juste, local et équitable.

La suite de ce document entend présenter les implications structurelles d'une transformation des systèmes alimentaires vers l'agroécologie. Nous avons souhaité partir des freins à la mise à l'échelle de ces pratiques qui existent sur tous les continents : ces blocages sont illustrés par des exemples tirés de la recherche ou des expériences de terrain. Un second temps de réflexion permet de dégager des recommandations pour des politiques publiques permettant une transformation des systèmes alimentaires allant au-delà de pratiques isolées et permettant d'amorcer une transformation sociale. Les recommandations sont basées sur les pratiques des partenaires du Secours Catholique - Caritas France engagés en Afrique, Asie et Amérique latine. ■

22 La FAO a organisé un symposium international sur l'agroécologie en avril 2018, réunissant plus de 700 participants et plus de 75 délégations étatiques.

23 Centre for Alternative Technology, *Zero Carbon Britain, Making it happen*, 2017, p 88

A photograph of two men in a papaya orchard. One man, wearing a blue and white striped shirt and a brown cap, is in the foreground, looking towards the camera. Another man, wearing a light-colored shirt and a grey cap, is in the background, looking up at a large bunch of green papayas hanging from a tree. The scene is filled with lush green foliage and sunlight filtering through the leaves.

UN CARCAN POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE BLOQUANT LE DÉPLOIEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE

CES DERNIÈRES ANNÉES, de nombreuses institutions internationales, ainsi que certains Etats, ont de plus en plus parlé de l'agroécologie comme de la voie à suivre. L'ancien Rapporteur Spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, a publié en 2010 un rapport mettant en exergue les liens conceptuels entre droit à l'alimentation et agroécologie²⁴. Il y promeut l'agroécologie comme une solution face aux crises écologiques et climatiques actuelles, permettant une production durable et offrant une opportunité de développement social. Depuis, cette conception écologique de l'agriculture a été saisie par d'autres instances : la FAO a organisé deux symposiums sur l'agroécologie en 2014 et 2018, le Comité sur la Sécurité Alimentaire Mondiale (CSA) a demandé au Groupe d'Experts de Haut Niveau de rédiger un rapport sur les « Approches agroécologiques et autres innovations pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition », en vue de la négociation du CSA de 2019. Certains Etats dont la France s'en font les promoteurs sur la scène diplomatique internationale, avec la création en 2015 du Groupe des Amis de l'Agroécologie²⁵.

“ L'UN DES OBSTACLES AU DÉPLOIEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE EST POUR AINSI DIRE COGNITIF, ET PROVIENT DE LA CROYANCE QUE L'AGRICULTURE INDUSTRIALISÉE ET MÉCANISÉE, CELLE PROMUE AU SEIN DE LA RÉVOLUTION VERTE, EST PLUS COMPÉTITIVE. ”

L'agroécologie prend donc une place croissante dans les institutions internationales – bien qu'elle reste timide dans des espaces comme la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC). Quand il s'agit de son déploiement sur le terrain cela dit, les choses avancent encore beaucoup trop lentement. Il n'y a pas de chiffres globaux ni même nationaux qui permettraient d'en évaluer la progression. Les retours du terrain montrent qu'au-delà des approches et

discours politiques, un plafond de verre empêche un développement massif des pratiques²⁶, malgré l'intérêt de plus en plus reconnu de cette approche. Souvent, ce sont des politiques publiques défavorables²⁷ qui bloquent ce développement en favorisant un modèle aux antipodes de l'agroécologie.

Il s'agit donc d'analyser les éléments pratiques, cognitifs, économiques et politiques qui ralentissent ou bloquent le développement de l'agroécologie. Ces obstacles peuvent être multiples, multifactoriels, différents selon les contextes, et souvent systémiques, le risque étant alors de tomber dans des visions trop schématiques du sujet. Des tendances peuvent néanmoins se dégager sur ce que sont ces principaux obstacles. A partir de cette analyse, il sera possible d'élaborer des propositions de politiques publiques permettant de les dépasser.

LA PERCEPTION D'UNE PRATIQUE AGRICOLE COMME PEU COMPÉTITIVE

L'un des obstacles au déploiement de l'agroécologie est pour ainsi dire cognitif, et provient de la croyance que l'agriculture industrialisée et mécanisée, celle promue au sein de la révolution verte, est plus compétitive²⁸. A côté, l'agroécologie qui produit sur de plus petites parcelles et avec des cultures diversifiées, n'utilisant pas d'engrais chimiques, apparaît à certains acteurs comme « archaïque » et moins performante. Or les études montrant le contraire se multiplient : l'agroécologie permettrait de nourrir le monde à condition de réduire le gaspillage alimentaire et de limiter la consommation de viande et produits laitiers²⁹. L'agriculture familiale produit déjà 80% de l'alimentation mondiale³⁰, c'est donc au niveau des exploitations à petite échelle que se trouve le potentiel nourricier, ainsi que l'opportunité pour une transition agroécologique.

Sur le terrain, beaucoup manquent d'information sur les pratiques agroécologiques, et notamment sur la viabilité économique d'une telle transition³¹. On observe pourtant une augmentation des rende-

24 Olivier de Schutter, « Agroécologie et droit à l'alimentation », Rapport présenté à la 16ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU [A/HRC/16/49], 2011

25 Composé de 16 pays dont la France, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas, le Brésil, la Chine, le Japon, la Suisse ou encore le Sénégal. <https://oaa.delegfrance.org/Lancement-du-Groupe-des-amis-de-l-agro-ecologie>

26 Laura Silici, Calisto Bias et Eunice Cavane, *Sustainable agriculture for small-scale farmers in Mozambique. A scoping report*, IIED, mars 2015; Matthieu Calame, "L'agroécologie envoie paître l'industrie", *Revue Projet*, février 2013, n°332, pp. 50-57

27 Eric Sabourin et al., "Análisis comparativo regional", in *Políticas Públicas a favor de la agroecología en América Latina y el Caribe*, Red PP-AL :FAO, 2017, p 387

28 Sur le narratif selon lequel il faut produire plus pour nourrir l'humanité en intensifiant et rationalisant la production, souvent avancé par des groupes de l'agroindustrie, voir Emile Frison, *De l'uniformité à la diversité*, IPES-Food, Juin 2016 : « Verrou n° 6 : le récit « nourrir le monde », pp 63-65

29 Adrian Muller, Christian Schader, Nadia El-Hage Scialabba, Judith Brüggemann, Anne Isensee, Karl-Heinz Erb, Pete Smith, Peter Klocke, Florian Leiber, Matthias Stolze & Urs Niggli, "Strategies for feeding the world more sustainably with organic agriculture", *Nature Communications*, 2017

30 <http://www.fao.org/news/story/fr/item/260735/icode/>

31 Miguel Altieri et al., *Nourishing the World Sustainably : Scaling Up Agroecology*, Ecumenical Advocacy Alliance, 2012



Madagascar, Commune d'Antakavana.

ments avec le passage à une agriculture durable³². Caritas Kaolack, au Sénégal, note que la transition agroécologique permet aux paysans de faire baisser leurs dépenses, en maintenant la première année du projet un rendement similaire, qui pourra aller en s'accroissant. Le résultat économique est donc particulièrement intéressant. Les produits du maraîchage se gardent plus longtemps et peuvent être vendus plus tard, à un meilleur prix. Pour notre partenaire sénégalais, les paysans ont besoin de voir cela pour être convaincus. Ils sont ensuite très prompts à changer de modèle de production car les effets néfastes des pesticides sur leur santé sont visibles.

Par ailleurs, en termes d'utilisation de ressources naturelles par unité de travail, l'agroécologie est plus économe que l'agriculture conventionnelle³³. Un argument de poids dans un monde où les ressources naturelles se raréfient.

La question qui se pose fondamentalement est celle du critère utilisé pour mesurer la performance agri-

cole. A bien des égards, l'agriculture industrielle a atteint ses limites sanitaires et environnementales, alors même que l'insécurité alimentaire persiste dans de nombreuses régions du monde, et que le nombre de personnes mal nourries ou obèses

“ ON OBSERVE POURTANT UNE AUGMENTATION DES RENDEMENTS AVEC LE PASSAGE À UNE AGRICULTURE DURABLE. ”

augmente³⁴. Il n'est plus possible, dans un monde sous contrainte climatique, de se concentrer sur la productivité à un instant T sans prendre en compte à la fois la durabilité de l'exploitation, la capacité des générations futures à se nourrir avec les mêmes ressources, et l'impact sanitaire - y compris nutritionnel - et social d'un modèle agricole. Une vraie réflexion sur les critères et les indicateurs est nécessaire. Celle-ci permettrait aussi une évolution des

32 Une étude portant sur plus de 12 millions d'exploitations agricoles suivant les préceptes d'une agriculture durable dans 57 pays en développement a conclu à une augmentation moyenne des rendements de 79 %, ayant avant tout bénéficié aux producteurs eux-mêmes, en même temps qu'à une nette amélioration des écosystèmes. Dans cette étude, l'agriculture « durable » prend en compte 5 pratiques : la lutte intégrée contre les ravageurs, la gestion intégrée de la fertilité des sols, le non-labour, l'agroforesterie et l'aquaculture. Voir : J. Pretty et al., « Resource conserving agriculture increases yields in developing countries », *Environ. Sci. Technol.*, 40, 2006, pp. 1114-1119

33 Olivier De Schutter, Gaëtan Vanloqueren, « The New Green Revolution : How Twenty-First-Century Science Can Feed the World, *Solutions*, 2011, p 5

34 Entre 1975 et 2014, le taux de personnes en situation d'obésité est passé de 4 à 13% de la population adulte mondiale (OMS).



Mexique. Caritas San Cristobal.

S. LE CLÉZIO / SCOF

mentalités et illustrerait la pertinence d'un modèle agricole intégré et respectueux de son écosystème. Il s'agit aussi de poser la question du poids des acteurs profitant du modèle actuel.

QUAND L'AGRICULTURE DEVIENT UN DOMAINE D'INVESTISSEMENT

LE COMMERCE GLOBALISÉ ENCOURAGE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

L'agroécologie peine à se développer parce que les politiques publiques nationales et internationales actuelles, et notamment les politiques de commerce et d'investissement, favorisent les grandes exploitations à même de s'inscrire dans un marché globalisé. Or les producteurs doivent pouvoir trouver des débouchés pour leur production agroécologique. En termes d'accès au marché, de commercialisation, d'accès aux ressources, l'agroécologie nécessite un fort soutien de l'Etat. C'est pourtant le mouvement inverse qui s'est opéré avec une dérégulation des marchés des matières premières agricoles.

LA GLOBALISATION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DÉFAVORABLE AUX PETITS PRODUCTEURS

« Les petits agriculteurs se voient exclus des chaînes mondiales d'approvisionnement alimentaire, ce qui aggrave souvent la pauvreté dans les zones rurales » Olivier de Schutter, ancien rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation.³⁵

L'Accord sur l'agriculture de l'Organisation Mondiale du Commerce de 1995 a favorisé une libéralisation rapide de l'agriculture en permettant les exportations fondées sur les monocultures et la globalisation de l'alimentation³⁶. Les volumes exigés par la globalisation des systèmes alimentaires, auxquels les petits producteurs ne pouvaient répondre, ont encouragé les grandes exploitations industrielles. Une culture d'exportation massive s'est développée, et cela a engendré la concentration de la production dans les mains de quelques grandes entreprises de l'agro-industrie: ainsi par exemple 70% de la production agrochimique se concentre dans les mains de 3 groupes (Dow et DuPont, Bayer suite à l'acquisition du groupe Monsanto, et ChemChina suite à l'acquisition de Syngenta)³⁷. Plus encore, sur les 1,5 milliards de producteurs, 70% sont certes

35 Olivier de Schutter, Lutter contre la Concentration dans les Chaînes d'Approvisionnement Alimentaire. Note d'information 03. Décembre 2010 https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Food/BN3_SRRTF_Competition_FRENCH.pdf

36 Olivier De Schutter, Gaëtan Vanloqueren, « The New Green Revolution : How Twenty-First-Century Science Can Feed the World, Solutions, 2011

37 A ce sujet, voir : Pat Mooney et al., *Too Big to Feed: Exploring the impacts of mega-mergers, concentration, concentration of power in the agri-food sector*, IPES-Food, 2017

des petits agriculteurs, mais 90% de la production est rachetée par les dix principaux négociants. Les dix plus grands transformateurs concentrent aussi 90% de la production, avant qu'elle n'arrive chez les distributeurs³⁸.

Par ailleurs la globalisation des chaînes d'approvisionnement a créé une forte dépendance au marché. Pour les pays exportateurs, la volatilité des cours des prix mondiaux crée des incertitudes voire des pertes en cas de chute des prix. Pour les pays importateurs, on assiste à une dépendance qui peut nuire à la balance des paiements lorsqu'il y a une hausse des prix³⁹.

En mettant sur le marché une quantité massive de produits importés à bas coût, on crée une concurrence déloyale envers les producteurs locaux⁴⁰. Or l'objectif de long terme de tout Etat devrait être de construire un environnement permettant la sécurité alimentaire de ses populations, c'est-à-dire porter une vision de souveraineté alimentaire.

DES POLITIQUES FAVORISANT LA PRIVATISATION DE LA NATURE ET LA STANDARDISATION

Les pratiques de privatisation de la nature telles que le brevetage des semences affectent la souveraineté alimentaire des populations, en particulier des paysans et des peuples autochtones. Les droits de propriété intellectuelle contreviennent alors aux droits d'usage collectifs des semences, et ne permettent plus aux paysans de cultiver des semences qui seraient adaptées à leur territoire⁴¹. Les accords commerciaux ont diffusé une agriculture standardisée, qui implique d'utiliser les mêmes semences industrielles partout. Ce sont principalement de grands groupes qui sont en mesure de répondre aux standards requis pour permettre une commercialisation sur les marchés européens et nord-américains notamment.

De plus, le développement des semences industrielles et OGM⁴² a favorisé le développement de l'usage des intrants⁴³, donnant aux paysans des résultats finalement peu concluants⁴⁴. Les semences industrielles et standardisées, peu adaptées aux conditions climatiques et environnementales locales, nécessitent d'importantes quantités de produits chimiques qui détruisent les sols et la biodiversité. De même, les cultures d'OGM sont accompagnées

d'un épandage extrêmement important de produits phytosanitaires. Pour nos partenaires vietnamiens du CENDI, les OGM ne sont que la surface du problème, qui concerne bel et bien le recours croissant aux intrants.

“ CONSIDÉRER L'AGRICULTURE ET L'ALIMENTATION COMME UN SIMPLE DOMAINE D'INVESTISSEMENT AU LIEU D'UN SECTEUR ASSURANT L'ALIMENTATION DES HOMMES MÈNE À DES DYNAMIQUES QUI NUISENT À L'AGRICULTURE FAMILIALE. ”

Ces différents éléments montrent que considérer l'agriculture et l'alimentation comme un simple domaine d'investissement au lieu d'un secteur assurant l'alimentation des hommes mène à des dynamiques qui nuisent à l'agriculture familiale et de subsistance⁴⁵. La question qui se pose est celle de savoir comment passer d'une vision de l'alimentation comme d'un bien commercial à un Commun⁴⁶.

LES POLITIQUES CLIMATIQUES : UNE OPPORTUNITÉ QUI NE DOIT PAS DEVENIR UNE MENACE

L'accord de Paris pose les jalons pour répondre aux objectifs d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Mais le texte crée aussi une tension entre les mesures d'atténuation qui sont nécessaires – et qui concernent souvent le secteur des terres – et le maintien crucial de la sécurité alimentaire des populations. L'accord de Paris pose des principes directeurs dans son préambule, dont les droits de l'Homme, les droits des peuples autochtones et la sécurité alimentaire. Il y a aujourd'hui un véritable enjeu à intégrer ces principes dans chacun des instruments de mise en œuvre de l'accord, et plus généralement dans toute action climatique, afin qu'ils ne deviennent pas des menaces aux droits et à la sécurité alimentaire des populations.

L'ambition climatique et l'enjeu à relever aujourd'hui impliquent aussi une transformation du contexte

38 Ibid.

39 Olivier de Schutter, "Food Commodities Speculation and Food Price Crises", Briefing note 02, September 2010, p 8

40 Notes de Sud, « Politique agricole commune et accords de partenariat économique : quelle cohérence avec le développement des agricultures familiales et paysannes du Sud ? », « Coordination Sud », 2017.

41 Coordination Sud, *Le droit aux semences. Un Droit essentiel pour les paysan-ne-s !*, 2017

42 Organismes Génétiquement Modifiés

43 <https://www.infogm.org/-OGM-Des-plantes-pesticides->

44 <http://www.amisdelaterre.org/Le-Burkina-Faso-abandonne-le-coton.html>

45 Les Amis de la Terre International, « Le régime de commerce et d'investissement » : un carcan qui empêche le développement de l'agroécologie et l'accès à la terre, octobre 2016, p 8

46 José Luis Vivero Pol, "Food as a commons : Reframing the narrative of the food system", Université Catholique de Louvain, 2013

commercial, afin que celui-ci ne compromette pas les politiques environnementales⁴⁷.

LES CONTRIBUTIONS DÉTERMINÉES AU NIVEAU NATIONAL : DES INSTRUMENTS AU SERVICE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

En amont de l'adoption de l'accord de Paris, les Etats avaient été invités à publier des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) présentant leurs engagements en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, et ce dans différents secteurs. Une étude réalisée par la FAO montre que la quasi-totalité des Etats en développement proposent des actions d'adaptation dans l'agriculture⁴⁸. Mais ces premières contributions ne donnent souvent pas de précisions sur le modèle agricole priorisé. Elles doivent être révisées entre 2018 et 2020 afin de rester sous les objectifs de températures de l'accord de Paris. Ce moment constitue une opportunité d'amorcer la transition agroécologique en s'adaptant à chacun des contextes nationaux, afin de répondre aux enjeux d'atténuation et d'adaptation tout en garantissant la sécurité alimentaire.

LA CLIMATE SMART AGRICULTURE : UNE INITIATIVE TROP PEU CADRÉE

Les politiques publiques climatiques dans le secteur agricole impliquent une transformation structurelle. Mais l'enjeu, ainsi que les opportunités économiques que ce défi représente, fait aussi naître différentes initiatives en parallèle des négociations officielles de la CCNUCC, parfois sans cadre ni garde-fous. Ainsi par exemple la Climate Smart Agriculture (CSA) a



Bolivie. Communauté de Riberalta.

E. PERRIOT / SOCF

GES, et promouvoir une adaptation de l'agriculture aux effets des changements climatiques.

Or la CSA est un concept flou qui manque aujourd'hui de critères d'exclusion permettant de prévenir la violation des droits comme le droit à l'alimentation⁴⁹. Aucun cadre ne permet d'écarter les pratiques d'accaparement de terres, les impacts négatifs sur les moyens de subsistance des paysans, l'endettement ou la privatisation des semences.⁵⁰ Existe aussi la crainte que la pression pour adopter la Climate Smart Agriculture entraîne l'obligation pour les pays en développement de transformer des systèmes agricoles basés sur l'agriculture familiale qui pourtant n'ont pas contribué au problème, et de promouvoir des modèles agroindustriels répondant aux intérêts économiques de multinationales. Or la Global Alliance for Climate Smart Agriculture (GAC-

4 CERTAINES POLITIQUES D'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE RISQUENT D'EXERCER UNE PRESSION FORTE SUR LE SECTEUR DES TERRES. 77

été développée par la FAO et la Banque mondiale depuis 2009 avec trois objectifs affichés : augmenter la productivité des cultures agricoles, atténuer l'impact de l'agriculture en termes d'émissions de

47 Dès la signature de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), il était posé que les mesures prises en faveur du climat et de l'environnement n'entraveraient pas le commerce mondial : « l'article 3.5 de la Convention cadre et l'article 2.3 du Protocole de Kyoto disposent que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques ne devraient pas constituer un moyen de discrimination arbitraire ou injustifiable ni une restriction déguisée au commerce international et devraient être appliquées de manière à réduire au minimum les effets négatifs, y compris les répercussions sur le commerce international, et les conséquences sociales, environnementales et économiques pour les autres parties. » Voir : https://www.wto.org/french/tratop_f/envir_f/climate_challenge_f.htm

48 FAO, *The Agricultural sectors in nationally determined contributions (NDC)*, 2016

49 Note de la CCD et de la C2A, « Global Alliance for Climate Smart Agriculture » : Un jeu de dupes ?, Coordination Sud, Septembre 2014

50 Un certain nombre de promoteurs de la Climate-Smart Agriculture regroupés au sein de la Global Alliance for Climate Smart Agriculture (GACSA) sont des grands groupes de l'agro-industrie dont le modèle promu est souvent gourmand en produits phytosanitaires et fortement émetteurs de GES. Voir la liste des membres : <http://www.fao.org/gacsa/members/members-list/en/>

SA) a fait son entrée en 2017 au sein de l'Agenda des Solutions⁵¹ qui se développe en marge des COP⁵². Le développement de modèles agricoles industriels dans le cadre d'initiatives climat volontaires et non cadrées présente le risque de passer à côté de la nécessaire transition agroécologique.

En Bolivie par exemple, notre partenaire le Centro de Investigación y de Promoción del Campesinado (CIPCA) constate l'introduction d'OGM dans les cultures de maïs ou de soja. Les autorités publiques responsables (au niveau étatique ou régional) prennent le changement climatique et la perte de rendements comme prétexte pour introduire ces semences modifiées. Or le CIPCA accompagne les paysans dans la mise en œuvre de projets agroécologiques, et la résilience de ces systèmes face aux changements climatiques a été largement démontrée⁵³.

MESURES D'ATTÉNUATION ET SECTEUR DES TERRES

L'objectif de « Zéro Emissions Nettes »

Certaines politiques d'atténuation des émissions de GES risquent d'exercer une pression forte sur le secteur des terres. L'accord de Paris prévoit l'élaboration de stratégies de long-terme qui doivent permettre à chaque Etat de « parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle » (article 4). Cette idée de « zéro émissions nettes » comprend notamment l'idée d'émissions négatives, qui consistent à absorber ou capturer le carbone présent dans l'atmosphère. Par ailleurs, il n'existe pas de scénarios du GIEC qui ne contiennent pas de séquestration du carbone dans les sols. En effet, la plupart des scénarios sont en « *overshoot* », cela veut dire que la température pourra temporairement dépasser l'objectif fixé avant d'y retourner par le développement de solutions d'émissions négatives, naturelles ou technologiques. Mais les émissions passées ne nous mettent pas encore dans ce scénario, une action drastique de réduction des émissions actuelles et futures permettrait d'éviter le recours à ces techniques. Certaines des solutions de séquestration à grande échelle présente en effet des menaces sur les droits humains, la sécurité alimentaire et les droits fonciers.

Il est important de rappeler que des écosystèmes sains, divers, protégés et restaurés sont des puits de

LA SÉQUESTRATION DU CARBONE DANS LES SOLS

La séquestration du carbone dans les sols est un processus naturel relevant de la photosynthèse. Les plantes absorbent du dioxyde de carbone et rejettent de l'oxygène. Il est bien connu que les forêts jouent un rôle capital dans le renouvellement de l'oxygène dans l'atmosphère, et notamment les forêts tropicales au niveau global. Lorsque l'écosystème absorbe plus de carbone qu'il n'en émet, on considère habituellement qu'il s'agit d'un « puits de carbone ». Dans le contexte d'urgence climatique actuel, le risque existe de mettre en place des mesures de séquestration à grande échelle qui nuisent aux droits fondamentaux des personnes.

Beaucoup de pratiques de séquestration des émissions de Co2 ont été liées à des mécanismes de compensation internationaux. Ce qui équivaut parfois à compenser par la séquestration dans un pays ce qui a été émis dans un autre pays. Cela pose des questions en termes d'équité internationale et de justice climatique. Les pays en développement – dont certains sont parmi les moins responsables des émissions de GES – se retrouvent à séquestrer du carbone pour compenser celui émis par les pays développés. Ces mesures peuvent par ailleurs constituer une diversion face à l'urgence climatique actuelle, en retardant la mise en œuvre de politiques de réductions drastiques d'émissions de GES ainsi que le changement de modèle nécessaires. Les défis à relever sont tellement importants qu'il n'y a pas aujourd'hui d'espace pour de la compensation dans le cadre d'un mécanisme de marché pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris¹. Les pays industrialisés ne doivent pas compter sur des réductions d'émissions peu coûteuses dans les pays en développement pour atteindre leurs objectifs climat mais mettre en place des politiques ambitieuses.

1 CLARA, « Action climatique et secteur des terres, avancer prudemment », Mai 2017 <https://www.boell.de/en/2017/04/26/climate-action-land-sector-treating-carefully-clara-group-briefing-climate-negotiators>

carbone⁵⁴. En effet, les forêts gérées par les communautés autochtones, les pratiques agroécologiques ou

51 L'agenda des solutions se développe en parallèle de la CCNUCC et entend encourager et valoriser les initiatives de différents types d'acteurs afin de montrer les actions déjà en cours dans le domaine climatique. Cela pose la question de la gouvernance et du rôle de la CCNUCC d'une part, ainsi que du cadrage de ces initiatives multi-acteurs et des critères d'inclusion et d'exclusion.

52 D'après : Coordination Sud, « Politiques climatiques dans l'agriculture : quelle cohérence avec le développement des agricultures familiales et paysannes des pays du Sud ? », *Les Notes de Sud*, Janvier 2018

53 Juan Carlos Torrico Albino, Carmelo Peralta-Rivero, Pamela Cartagena Ticona, Elise Pelletier, "Capacidad de resiliencia de sistemas agroforestales, ganadería semi-intensiva y agricultura bajo riego", *Cuadernos de investigación 84*, CIPCA, Décembre 2017

54 Fern, Brot für die Welt, Rainforest Foundation Norway, Friends of the Earth Norway, *Going Negative: How carbon sinks could cost the earth*, Octobre 2016



Mexique. Caritas San Cristobal, village de Salto Del Agua.

S. LE CLEZIO / SCCF

l'agroforesterie séquestrent du carbone. S'il est essentiel de protéger et de restaurer les écosystèmes – et si l'agroécologie fait partie de cette dynamique indispensable – la séquestration du carbone dans les sols est un co-bénéfice des pratiques agroécologiques et doit le rester. Faire de la séquestration du carbone dans les sols l'objectif des politiques climatiques, ne pas prendre en compte la sécurité alimentaire comme élément premier, et déployer massivement ces pratiques ferait peser une menace forte sur la sécurité alimentaire et les droits des personnes. Les mesures d'atténuation dans l'agriculture doivent être systémiques et ne doivent pas se concentrer sur le carbone.

Les Forêts et le mécanisme REDD+

Un exemple d'initiative internationale de séquestration liée à un mécanisme de compensation est REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation, ou Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts). Ce mécanisme entend lutter contre les changements climatiques par la réduction des émissions de GES issues de la déforestation et de la dégradation des forêts, il est financé aujourd'hui par des crédits carbone. Sous couvert de réduction de la déforestation, les projets

s'avèrent parfois être en réalité des projets de mesure des conséquences de la déforestation, et ces fonds ne sont alors pas affectés aux communautés mais au financement d'experts et d'études mesurant la séquestration du carbone⁵⁵. Dans certains cas d'application du programme REDD+, l'accès et utilisation de la forêt pour les activités de subsistances traditionnelles des populations locales ont été limitées⁵⁶, affectant ainsi la souveraineté et la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, une étude commandée par la Commission Européenne publiée en 2016 sonne l'alarme sur les mécanismes de crédits carbone : 73% des réductions certifiées des émissions au sein du Mécanisme de Développement Propre entre 2013 et 2020 sont jugées « peu probables » d'avoir des résultats « réels, mesurables et additionnels » en termes de réduction des émissions. D'après ce rapport, seuls 2% des projets et 7% des potentielles réductions certifiées des émissions ont une probabilité haute d'assurer une réduction des émissions additionnelles et non surestimée⁵⁷. Certains partenaires, tels que le Conselho Indigenista Missionario (CIMI) au Brésil, rejettent même l'expression « crédits carbones » car il s'agit pour eux de « permis de polluer »⁵⁸.

55 Bastal, Les Amis de la Terre, *REDD+ à Madagascar: le carbone qui cache la forêt*, 2013

56 GRAIN, World Rainforest Movement, *Comment les projets REDD+ fragilisent l'agriculture paysanne et les solutions réelles au changement climatique*, Octobre 2015

57 Martin Cames et al., *How Additional Is The Clean Development Mechanism ?*, Study prepared for DG Clima, Oeko-Institut, March 2016 https://ec.europa.eu/clima/sites/clima/files/ets/docs/clean_dev_mechanism_en.pdf
Voir aussi <https://carbonmarketwatch.org/2017/04/18/press-statement/>

58 Voir la Déclaration de Xapuri de mai 2017 : <http://no-redd.com/xapuri-declaration-we-reject-any-form-of-climate-colonialism/>

La séquestration du carbone dans les sols agricoles

Les sols agricoles sont aussi concernés par des politiques de séquestration du carbone, comme c'est le cas au sein de l'initiative 4 pour 1000 lancée par le gouvernement français lors de la COP21. S'il est en effet urgent de restaurer les sols, et si l'agroécologie ne pourra se développer sans réalimenter la terre avec des matières organiques, l'accent mis par les gouvernements et institutions internationales sur la séquestration du carbone dans les sols agricoles, dans le cadre de politiques d'atténuation climatique notamment, présente plusieurs risques⁵⁹ :

- d'abord de détourner l'attention de la nécessité de réduire drastiquement les émissions de GES mondiales, y compris celles de l'agriculture et de l'élevage (méthane), et donc de ne pas questionner les systèmes énergétiques et alimentaires actuels;
- ensuite, le risque se présente de développer des cultures expressément destinées à la séquestration du carbone, détournant ainsi des terres produisant des cultures alimentaires ;
- enfin la séquestration n'est pas la suppression : le carbone séquestré l'est toujours de façon non-permanente, et des variations de températures ou de pratiques peuvent entraîner des émissions additionnelles, annulant le bénéfice de la mesure⁶⁰. Les études récentes⁶¹ ou en cours montrent qu'à moyen terme, une fois le point d'équilibre de stockage atteint, les sols ne peuvent stocker davantage, et que le maintien du carbone dans le sol dépend alors de très bonnes pratiques de gestion des sols.

LE RISQUE SE PRÉSENTE DE DÉVELOPPER DES CULTURES EXPRESSÉMENT DESTINÉES À LA SÉQUESTRATION DU CARBONE, DÉTOURNANT AINSI DES TERRES PRODUISANT DES CULTURES ALIMENTAIRES.

La bioénergie avec capture et stockage du carbone dans le sol

Des mesures telles que la bioénergie avec capture et stockage du carbone dans le sol émergent de plus en plus fortement dans l'élaboration des scénarios de limitation des changements climatiques, notamment autour de l'objectif des 1.5°C. Alors que sa faisabilité à grande échelle est loin d'être prouvée, la bioénergie avec capture et stockage du carbone dans le sol (BECCS en anglais)⁶² fait de plus en plus parler d'elle dans l'instance de la CCNUCC et dans les rapports du GIEC. Cette technologie vise à produire de l'énergie à partir de la biomasse, tout en capturant les GES émis au moment de la combustion en les enfouissant dans le sol. Mais la surface requise pour des solutions fondées sur les BECCS risque d'entraîner une importante compétition pour l'accès à la terre et les conséquences socio-environnementales pourraient être désastreuses⁶³. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime qu'entre 500 millions et 3 milliards d'hectares seraient nécessaires pour cultiver la biomasse nécessaire au maintien du réchauffement climatique en deçà de 2°C⁶⁴, alors que la surface cultivée au niveau mondial s'étend aujourd'hui sur 1,5 milliard d'hectares – toutes cultures confondues⁶⁵. Ces risques, encore potentiels, sont les mêmes que ceux présentés par les agrocarburants : déforestation, accaparement de terres, insécurité alimentaire.

Les agrocarburants

Une autre mesure climatique, présentée comme une solution pour réduire la dépendance du secteur des transports aux énergies fossiles, est le recours aux agrocarburants industriels. Ceux-ci présentent pourtant un bilan environnemental et humain catastrophique. En effet :

- En prenant en compte l'ensemble du cycle de production et les effets indirects sur l'utilisation des sols, le biodiesel émet en moyenne 80% de GES⁶⁶ de plus que le diesel qu'il remplace. Les cultures de colza ou d'huile de palme détournent des cultures à vocation alimentaire vers la production d'agrocarburants. En augmentant les surfaces de terres cultivées, on assiste à la destruction de forêts et à l'accaparement de terres⁶⁷.

59 Carbon Market Watch, *Using Nature to Pardon Environmental Pollution. Risks of agriculture sequestration offset*, December 2015

60 A ce sujet voir notamment : CCFD-Terre Solidaire, *Nos Terres valent plus que du carbone*, mai 2018 https://ccfd-terresolidaire.org/IMG/pdf/rapport_carbone_fr.pdf

61 Ajani J. I., Keith H., Blakers M., Mackey B. G., King H. P., "Comprehensive carbon stock and flow accounting: A national framework to support climate change mitigation policy", *Ecological Economics* 89, 2013, pp 61-72. Mackey B. Prentice I.C., Steffen W., House J. I., Lindenmayer D., Keith H., Berry S., "Untangling the confusion around land carbon science and climate change mitigation policy", *Nature Climate Change*. Vol 3, 2013

62 BECCS (Bioenergy with Carbon Capture and Storage)

63 CLARA, « Action climatique et secteur des terres, avancer prudemment », Mai 2017 <https://www.boell.de/en/2017/04/26/climate-action-land-sector-treading-carefully-clara-group-briefing-climate-negotiators>

64 GIEC, AR5, 2013, p 446 www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg3/ipcc_wg3_ar5_chapter6.pdf p 446 ; GIEC, AR5, 2013, p 12 www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/wg3/ipcc_wg3_ar5_summary-for-policymakers.pdf

65 FAO, "Fast facts: The State of the World's Land and Water Resources" www.fao.org/fileadmin/user_upload/newsroom/docs/en-so-law-facts_1.pdf

66 <https://www.transportenvironment.org/news/biodiesel-80-worse-climate-fossil-diesel>

67 Oxfam International, *The Hunger Grains*, 2012 <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/the-hunger-grains-the-fight-is-on-time-to-scrap-eu-biofuel-mandates-242997>

Un rapport montre qu'avant 2020, pour atteindre les objectifs européens d'incorporation d'énergies considérées comme renouvelables dans les transports, ce sont 21 millions d'hectares qui y seraient consacrés⁶⁸.

→ Cela représente également une menace pour la sécurité alimentaire des populations : déplacement de population, destruction des moyens de subsistance, volatilité des prix sur les marchés alimentaires à cause de la hausse de la demande en matières premières agricoles. Selon une étude publiée en 2014, les terres utilisées pour la production d'agrocarburants pourraient nourrir 550 millions de personnes au niveau mondial⁶⁹.

Au Brésil par exemple, notre partenaire le CIMI relate que des contrats d'une durée de 25 ans sont passés entre les entreprises et les agriculteurs pour la production d'huile de palme destinée aux agrocarburants. Toute l'huile de palme produite par l'agriculteur

est achetée par l'entreprise, qui fournit les intrants, les semences, et qui assure la formation. Mais pour l'agriculteur, le prix n'est pas assuré et la rentabilité économique n'est pas garantie. Il n'y a plus de production propre, et la sécurité alimentaire des petits producteurs est menacée.

INSÉCURITÉ DU FONCIER

Le respect des principes de l'accord de Paris et de la dignité humaine dans la mise en œuvre d'actions d'atténuation ou d'adaptation aux changements climatiques est indissociable d'une réflexion sur la sécurité des droits fonciers des populations, notamment des plus vulnérables. Le secteur des terres est particulièrement concerné par les mesures d'atténuation, or c'est un secteur clef pour la sécurité alimentaire et le développement de l'agroécologie. En effet, 20% de ceux qui ont faim dans le monde sont des paysans sans-terres⁷⁰.

LES PAIEMENTS POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX EN QUESTION

Les paiements pour services environnementaux (PSE) désignent un mécanisme de rémunération versée pour la préservation de la biodiversité, la lutte contre la dégradation des terres, la préservation des sources d'eau, ou de tout autre « service » rendu par la nature aux hommes. Il s'agit d'encourager la protection des ressources naturelles et des écosystèmes par une incitation monétaire, sur la base de la mesure du résultat du service rendu. De nombreuses initiatives de conservation de la nature en font usage.

Cette pratique soulève plusieurs questions. La première est d'ordre moral : a-t-on le droit de donner une valeur financière à la nature et sur quelle base doit-on définir et mesurer cette valeur ? En effet, « la valeur économique de la nature ne peut être estimée uniquement sur la base des services ou des biens qu'elle produit spontanément et dont s'empare l'appareil de production. Il lui faut aussi

connaître le prix que les générations futures accorderont à la nature (...) La préférence pour le futur et le bien-être de nos descendants est une affaire de choix moral (et politique) ¹».

Au-delà de la question éthique de la financiarisation de la nature, les PSE peuvent également menacer les pratiques traditionnelles d'usage de la forêt pour la cueillette par exemple, et donc la sécurité alimentaire des populations. Au Mexique, un projet de PSE payait des communautés pour protéger une forêt pour les services écosystémiques assurés par ses bassins versants, tout en interdisant les usages traditionnels de la forêt².

L'émergence de marchés pour les services liés aux écosystèmes forestiers (comme REDD+ pour la séquestration du carbone) a attiré de nouveaux investisseurs du secteur privé. Des discussions existent sur l'opportunité que les PSE pré-

sentent pour de nouveaux apports de revenus dans les foyers ruraux et le caractère incitatif à la protection de l'environnement. Mais des ONG locales et des communautés dénoncent la menace que cela représente d'encourager des pratiques de grande échelle, entraînant par là un risque pour l'accès à la terre et aux ressources des petits agriculteurs familiaux ou des femmes, en faveur d'agriculteurs plus riches.

Cela présente enfin le risque de renforcer les inégalités déjà existantes. En effet, les entités touchant le paiement sont souvent les propriétaires privés – eux-mêmes déjà privilégiés – ou des entités collectives comme des entreprises ou l'Etat. Les communautés locales en bénéficient rarement³.

La réflexion sur les PSE nécessite donc une approche très prudente. Bien souvent, l'approche par les droits et par le respect du droit à la terre et au territoire est plus efficace que l'approche par la financiarisation⁴.

1 Xavier Ricard-Lanata, "Chasser le PIB, il revient au galop", *Revue Projet*, février 2018, pp 11-18

2 HLPE, *Sustainable forestry for food security and nutrition*, Juin 2017

3 Virginie Marie, *Nature à vendre, Les limites des services écosystémiques*, Editions Quae, février 2014

4 Voir le rapport de la Climate, Land, Ambition and Rights Alliance à paraître en octobre 2018

68 GRAIN, *Land Grabbing for biofuels must stop*, February 2013

69 Maria Cristina Rulli and Paolo D'Odorico, "Food appropriation through large scale land acquisitions", *Environmental Research Letter*, 2014

70 UN Millenium projects, *Halving Hunger : it can be done : summary version*, UNDP, 2005



Bangladesh. Village de Sabkhali.

LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : UN PROCESSUS LONG NÉCESSITANT UNE SÉCURITÉ DU FONCIER

La transition agroécologique est un processus long : il faut récupérer la fertilité des sols, établir un agroécosystème incluant des arbres, enclencher une rotation des cultures, etc. La déforestation, l'imperméabilisation des terres, la salinisation due à la montée des eaux, toutes ces menaces environnementales pénalisent également le développement de l'agroécologie – et au bout du compte de toute agriculture. Il y a donc urgence à diffuser de bonnes pratiques de gestion des sols, permettant d'assurer la sécurité alimentaire de tous comme des générations futures. Ces pratiques sont un investissement de moyen et long terme, or la perception des coûts à court terme prime souvent dans l'évaluation des risques et des opportunités des agriculteurs. Ce temps long de la transition nécessite une sécurité foncière à plusieurs années.

L'ACCAPAREMENT DES TERRES, UNE MENACE GLOBALE

Les agriculteurs sont confrontés à des risques d'accaparement des terres de façon croissante à travers

le monde. Les pratiques agricoles destinées à l'exportation favorisent ces investissements portant sur des centaines de milliers d'hectares, contribuant à l'expulsion des paysans de leurs terres et à la déforestation, pour la culture de soja, huile de palme, sucre de canne⁷¹. La multiplication de ces investissements augmente l'insécurité foncière et est antinomique avec le développement de l'agroécologie.

Les estimations varient, mais la base de données Land Matrix, qui sans être exhaustive est probablement la plus complète sur le sujet⁷², estime que 50 millions d'hectares sont accaparés dans le monde⁷³. Les pays cibles des accaparements de terres sont en grande partie des pays en développement⁷⁴. Le sujet pose donc des questions d'équité à l'international.

La question des titres de propriété et de la gouvernance de la terre est un enjeu majeur. En effet, des groupes sont profondément discriminés quand il s'agit d'accéder à ce moyen de subsistance qu'est la terre. Dans de nombreux pays, les populations indigènes voient leurs territoires bafoués. En Bolivie

71 « L'Union Européenne a, par exemple, importé en moyenne 119 000 tonnes de sucre par an du Mozambique de 2001 à 2016, ces importations ayant été multipliées par 15 durant cette période. (...) Parallèlement, le déficit alimentaire du pays a été multiplié par 6 de 2001 à 2016. » Voir : Coordination Sud, « Politique Agricole Commune et Accords de Partenariat Economique : quelle cohérence avec le développement des agricultures familiales et paysannes du Sud ? », *Les Notes de Sud*, Janvier 2018

72 Ces transactions financières à grande échelle sont notoirement peu transparentes et il est donc difficile d'obtenir des informations sur le sujet.

73 The Land Matrix Global Observatory, <https://landmatrix.org/en/>

74 <https://landmatrix.org/en/get-the-idea/global-map-investments/>

notamment, la loi prévoit que l'Etat reste propriétaire du sous-sol même si les peuples indigènes ont obtenu des titres collectifs sur la terre⁷⁵. Au Bangladesh, les femmes ont pour interdiction d'avoir des droits sur le foncier. Elles reçoivent 20% de la terre de leurs maris et seules 4% ont un titre⁷⁶. Caritas Bangladesh note de vraies lacunes législatives au niveau national pour garantir la sécurité foncière des femmes⁷⁷. De même, l'actualisation des titres de propriété ne se fait pas de génération en génération, ce qui implique non seulement un émiettement des terres, mais aussi des registres non actualisés pendant plusieurs générations.

Le développement de l'agroécologie est largement bloqué par un carcan économique, politique, cognitif et structurel qui ne permet pas la mise à l'échelle nécessaire à la garantie de la sécurité alimentaire des populations dans un monde sous contrainte climatique. Mais des solutions existent, à condition d'avoir une volonté forte des Etats d'adopter les politiques publiques nécessaires. La partie qui suit entend formuler des propositions en ce sens. ■

L'ACCAPAREMENT DES TERRES

La définition de l'accaparement de terres la plus communément acceptée parmi les ONG engagées sur ces questions est celle de la « Déclaration de Tirana » adoptée par l'International Land Coalition en 2011, un collectif d'ONG travaillant sur les questions foncières au Nord comme au Sud. L'accaparement des terres survient quand une ou plusieurs des conditions suivantes sont réunies :

« (I) qui sont contraires aux droits de l'homme et en particulier aux droits des femmes à un traitement équitable ; (II) qui ne reposent pas sur le consentement préalable, libre et éclairé des usagers affectés ; (III) qui ne reposent pas sur une évaluation minutieuse, ou ne tiennent pas compte des



impacts sociaux, économiques et environnementaux (y compris sur les aspects du genre) ; (IV) qui ne font pas l'objet de procédures transparentes définissant des engagements clairs et contraignants en ce

qui concerne les activités, l'emploi et le partage des bénéfices ; et (V) qui ne reposent pas sur une planification démocratique efficace, une supervision indépendante et une participation significative¹».

1 http://www.landcoalition.org/sites/default/files/documents/resources/AOM%202011%20report_web_FR.pdf

75 <https://bolivia.infoleyes.com/articulo/76563> Voir aussi article 359 de la Constitution : https://www.oas.org/dil/esp/Constitucion_Bolivia.pdf

76 <https://www.economist.com/banyan/2013/08/21/who-owns-bangladesh>

77 A ce propos, voir : <https://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/CEDAW/RuralWomen/CDABangladesh.pdf>

Madagascar.

RÉPONDRE AUX DÉFIS ALIMENTAIRES ET CLIMATIQUES PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES AMBITIEUSES ET COHÉRENTES



Mali. Village de Guihono.

ÉTANT DONNÉ LE DOUBLE DÉFI DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES et l'éradication de la pauvreté, et au vu des principaux obstacles au déploiement de l'agroécologie, une nouvelle approche des systèmes alimentaires est indispensable. La mise à l'échelle de l'agroécologie passe par une transformation des pratiques agricoles. Cela implique que des politiques permettent de créer et de consolider les conditions structurelles nécessaires à cette transition, au niveau local et global. Il s'agit notamment de permettre aux petits agriculteurs la reconnaissance de leur droit à la terre, de garantir l'utilisation de semences paysannes, de disposer d'un pouvoir participatif fort, de pouvoir développer les savoirs locaux, ou encore de maintenir une relation spirituelle à la nature. L'ensemble de ces éléments permet d'assurer la souveraineté alimentaire, voire même dans certains cas la souveraineté des moyens de subsistance. Une approche holistique et structurelle est donc indispensable pour répondre aux défis climatiques et alimentaires présents et futurs, tout en s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Les recommandations qui suivent ont pour but de nourrir le débat politique en cours, tant sur les modèles agricoles que sur les politiques climatiques, et ce à différents niveaux. En effet, les mesures prises pour l'atténuation des émissions et l'adaptation aux changements climatiques constituent une opportunité d'impulser une véritable transition agroécologique. Il s'agit d'articuler les décisions prises aux niveaux internationaux - notamment dans le cadre de la CCNUCC, du Comité pour la Sécurité Alimentaire mondiale, et des accords de commerce

internationaux - aux niveaux nationaux - avec la mise en œuvre de l'accord de Paris en particulier - et avec le niveau territorial. Ces différents niveaux d'intervention sont présentés dans les pages qui suivent.

Ces recommandations sont basées sur l'analyse des obstacles entravant le développement de l'agroécologie, ainsi que sur les pratiques et recommandations de nos partenaires qui mettent en œuvre cette transition sur le terrain dans des contextes

Ces recommandations sont basées sur l'analyse des obstacles entravant le développement de l'agroécologie, ainsi que sur les pratiques et recommandations de nos partenaires qui mettent en œuvre cette transition sur le terrain dans des contextes nationaux très différents les uns des autres.

nationaux très différents les uns des autres. S'il n'y a pas de solution unique, les recommandations ci-dessous esquissent différentes approches, souvent complémentaires, qui peuvent répondre aux enjeux clefs de la transition agroécologique, et qui devront être adaptées aux contextes nationaux et territoriaux.

Le premier rapport du Secours Catholique - Caritas France sur le sujet, *Agroécologie et Développement durable*⁷⁸ présentait déjà une série de recommandations à destination des décideurs politiques. L'objet de ce second document est de les détailler, et de formuler de nouvelles propositions à la lumière des transitions sociétales appelées par l'accord de Paris.

I. RELEVER LE DÉFI CLIMATIQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE : UNE OPPORTUNITÉ D'AMORCER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Les dérèglements climatiques actuels posent de multiples défis que le secteur agricole et alimentaire devra relever afin d'assurer la sécurité alimentaire de tous et de réduire drastiquement ses émissions de GES. Si la mise en œuvre de politiques climatiques constitue un défi, c'est aussi une formidable opportunité de repenser l'ensemble de nos systèmes alimentaires, de les re-territorialiser et de les rendre plus équitables et plus justes. C'est aussi une nécessité.

METTRE EN ŒUVRE L'ACCORD DE PARIS EN DÉVELOPPANT L'AGROÉCOLOGIE

Les gouvernements se sont engagés avec l'accord de Paris à maintenir le réchauffement climatique sous la barre des 2°C d'ici à la fin du siècle, et le plus près possible des 1,5°C. L'instrument de mise en œuvre de cet objectif sont les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), dans lesquelles chaque Etat propose un scénario national de réduction des émissions, et éventuellement d'adaptation⁷⁹ pour différents secteurs. La somme de ces CDN doit permettre de tenir les objectifs de l'accord de Paris selon une approche *bottom-up*⁸⁰. Une approche des systèmes alimentaires est indispensable au sein de ces CDN. Dans le secteur agricole, il est en effet urgent d'impulser le soutien à l'agroécologie, solution d'adaptation aux changements climatiques qui permet également de baisser les émissions liées à l'épandage de pesticides. Les CDN doivent donc formuler les modalités de la transition des systèmes alimentaires nationaux vers l'agroécologie, en soutenant notamment la petite agriculture paysanne, avec l'objectif de garantir la sécurité alimentaire des populations les plus pauvres et de préserver l'environnement pour les générations actuelles et futures. Il est essentiel d'adopter une approche holistique pour entamer cette transition.

LE TRAVAIL CONJOINT DE KORONIVIA SUR L'AGRICULTURE : FOURNIR DES DIRECTIVES POUR AMORCER LA TRANSITION

Une autre opportunité se présente avec le cadre de travail sur l'agriculture au sein de la CCNUCC. En effet, lors de la COP23, les Etats se sont mis d'accord sur la création du *Koronivia Joint Work on Agriculture*

(KJWA – Travail conjoint de Koronivia sur l'agriculture) pour une durée de 3 ans. Celui-ci doit déboucher sur des recommandations politiques et techniques qui seront présentées lors de la COP26 qui se tiendra en 2020, au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris.

Le KJWA s'est donné comme objectif de considérer les différents sujets ayant trait à l'agriculture sous un principe transversal qui doit guider l'ensemble des discussions : celui de tenir compte « des vulnérabilités de l'agriculture aux changements climatiques et des modes d'examen des questions de sécurité alimentaire⁸¹ ». En appliquant les quatre piliers de la sécurité alimentaire à chacune des discussions et en les intégrant dans les recommandations qui doivent ressortir de ces travaux, le KJWA peut mettre la sécurité alimentaire au centre de toute action climatique dans l'agriculture, et sortir de la logique d'une augmentation de la production alimentaire à tout prix. Il s'agit là d'une opportunité clef pour orienter les négociations climat et les mesures d'atténuation et d'adaptation dans le secteur agricole dans la bonne direction. Cela permettrait de réaliser une évaluation des politiques existantes par une approche globale de la sécurité alimentaire et de construire les futures politiques climatiques sur cette base. Une forte volonté politique est nécessaire pour orienter les discussions au profit des plus vulnérables, et donc de l'agroécologie.

“ METTRE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU CENTRE DE TOUTE ACTION CLIMATIQUE DANS L'AGRICULTURE, ET SORTIR DE LA LOGIQUE D'UNE AUGMENTATION DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE À TOUT PRIX. ”

Les discussions du KJWA doivent également donner des impulsions et des cadres d'intervention pour la mise en œuvre effective d'une transition agricole, en préconisant les éléments suivants, notamment :

- le fléchage des financements climat dans le secteur agricole vers l'agroécologie ;

79 Le débat est encore en cours sur les éléments devant être inclus dans les CDN ; les règles de mise en œuvre de l'accord de Paris doivent être finalisées à la COP24, en décembre 2018.

80 Contrairement au Protocole de Kyoto, qui adoptait une approche *top-down* en fixant des objectifs de réduction des émissions aux pays développés déterminés de façon préalable, l'accord de Paris adopte une approche *bottom-up* qui mise sur le fait que la somme des engagements déterminés de façon nationale va permettre d'atteindre l'objectif global.

81 Voir FCCC/CP/2017/11/Add.1

- l'adoption de grilles de critères imposant la prise en compte des quatre piliers de la sécurité alimentaire et de critères de durabilité ;
- l'application des instruments internationaux déjà existants : les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers⁸², les Directives volontaires sur le droit à l'alimentation⁸³, les dix principes d'investissement responsables dans l'agriculture⁸⁴, les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et droits de l'homme⁸⁵.

L'établissement d'un cadre d'intervention et de lignes directrices est également une opportunité de mise en cohérence des politiques publiques.

SÉCURISER LE FONCIER : LA PIERRE ANGULAIRE DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Parmi les instruments existants, ceux relatifs à la sécurité du foncier en particulier sont un élément fondamental du respect de l'environnement, pierre angulaire des stratégies de lutte contre les changements

climatiques. Le respect des droits fonciers, notamment ceux des peuples autochtones, est clef dans les stratégies d'atténuation basées sur les solutions fondées sur la nature et sur les droits. En effet, les peuples autochtones jouent un rôle de conservation des écosystèmes qui est primordial dans la protection des stocks de carbones mondiaux, dans les forêts tropicales notamment. Renforcer les droits sur ces territoires permet de préserver les populations de toute exploitation. L'accès et la sécurité de la terre doivent donc être des lignes directrices de toute politique climatique et doivent être intégrées dans les CDN, les Plans Nationaux d'Adaptation, les stratégies territoriales, et en tant que principes directeurs des financements climat. En sécurisant l'accès au foncier des petits agriculteurs et des peuples autochtones, on permet non seulement de faciliter le développement de l'agroécologie en laissant le temps nécessaire à la transition, mais aussi de prévenir le développement de fausses solutions fondées sur la séquestration du carbone dans les sols par diverses technologies. La séquestration du carbone dans les terres agricoles doit être expressément exclue de toute mesure de compensation pour les autres secteurs. ■

II. TERRITORIALISER LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Une mise à l'échelle de l'agroécologie n'est possible que si les producteurs peuvent écouler leurs productions sur les marchés locaux, dans des circuits courts. Nombre de leviers pour développer l'agroécologie sont à prendre au niveau territorial – sans pour autant délaissier la création d'un appareil législatif et administratif national favorable à ces initiatives.

Il s'agit donc de créer les conditions locales pour que les populations rurales puissent et veuillent rester sur leurs terres, comme le préconise notre partenaire brésilien le Mouvement des Sans-Terres.

Plusieurs mesures peuvent soutenir cet ancrage des systèmes alimentaires dans le territoire, à adopter au niveau local et en l'accompagnant d'un cadre national favorable.

SOUTENIR DES INITIATIVES LOCALES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Un soutien à la mise en réseau, à la formation d'organisations paysannes, de coopératives ou d'autres structures collectives est essentiel. Cela permet en effet de garantir une rémunération juste, ainsi que de permettre la gestion directe par les paysans de

leurs productions et débouchés.

Un second point crucial est d'investir dans le désenclavement des régions et la construction d'infrastructures de liaisons (routes notamment), afin de développer l'agroécologie au niveau régional.

Le développement d'infrastructures de stockage et de transformation au niveau local permet également de renforcer les marchés et d'améliorer la souveraineté alimentaire au niveau des territoires grâce à l'agroécologie. Ainsi, comme cela est expérimenté par Caritas Kaolack au Sénégal, la transformation et la commercialisation locale des produits renforcent leur attractivité sur les marchés et donnent ainsi des débouchés aux produits.

PRIVILÉGIER LES CIRCUITS COURTS POUR LE DÉVELOPPEMENT AGROÉCOLOGIQUE LOCAL

Il est également nécessaire de renforcer la commercialisation des produits sur les marchés locaux. En Colombie, dans la région de Magdalena Medio, notre partenaire, le Programa de Desarrollo y Paz Magdalena Medio (PDPMM) a mis en place une plateforme associant producteurs et consommateurs.

82 http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/newsroom/docs/VG_FR_March_2012_final.pdf

83 <http://www.fao.org/3/a-y9825f.pdf>

84 <http://www.fao.org/3/a-au866f.pdf>

85 https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Business/A.HRC.17.31_fr.pdf



Sénégal. Village de Ndayane.

En récoltant les données sur les besoins existants sur les marchés du territoire ainsi que sur l'offre disponible auprès des paysans locaux, la plateforme permet une meilleure mise en relation et un écoulement des productions. Cela permet d'éliminer le besoin d'intermédiaires et contribue à la sécurité alimentaire locale, tout en respectant les préférences culturelles et en évitant les produits importés. Le PDPMM a construit une véritable réflexion sur le territoire à partir du prisme de l'alimentation, montrant une conception du développement économique endogène qui peut servir à penser les politiques publiques pour une mise à l'échelle de l'agroécologie.

Caritas Kaolack, au Sénégal, fait un travail important de sensibilisation des organisations paysannes ainsi que de la population pour privilégier la production et le consommé local. La prise de conscience des consommateurs, qui constatent que les produits transformés et commercialisés localement ont meilleur goût, renforce également la cohésion du terroir, puisque les consommateurs se reconnaissent dans le produit.

Le développement d'achats publics auprès de petits paysans produisant selon les principes agroécologiques peut aussi contribuer à son développement. Au Brésil, le programme Faim Zéro a permis le déploiement d'un système permettant notamment aux

écoles de s'approvisionner auprès d'agriculteurs familiaux, en bonifiant les produits de 30% s'ils venaient de l'agroécologie⁸⁶. Cette politique publique illustre le lien évident entre l'agroécologie et la sécurité alimentaire. Cela étant dit, sans vouloir remettre en question les résultats positifs de ce programme, le Conselho Indigenista Missionario (CIMI) constate que les producteurs perdent leur souveraineté alimentaire dans ces conditions, car l'Etat passe commande et impose le type de cultures.

La certification sous le label « Bio », ou sous un label « agroécologique » permet de conscientiser les consommateurs, d'ajouter de la valeur au produit, et de mieux insérer le producteur dans le circuit économique – si possible local. Mais ces labels sont souvent chers à obtenir, les frais correspondant à la certification étant élevés. Le Mouvement des Sans-Terres travaille avec un outil de « certification participative » contrôlé par le Ministère de l'Agriculture brésilien. Il s'agit de créer un organisme habilité à certifier les productions. Les producteurs s'organisent alors en réseaux, et ceux ayant déjà obtenu une certification vont former et labelliser les nouveaux. En étant présents au quotidien et en accompagnant les familles dans leur transition, la certification vient avec un renforcement de capacités « de paysan à paysan ». Des visites de vérification

86 Bruno Parmentier, *Faim Zéro. En finir avec la faim dans le monde*, La Découverte, 2014

sont organisées régulièrement, et les données sont intégrées à une base via la centrale de certification. Le processus dure plus d'un an avant d'obtenir le label, qui est ensuite contrôlé sur la durée. Celui qui cesse de suivre le cahier des charges est séparé

LES FINANCEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS ALLOUÉS À L'AGRICULTURE DOIVENT ÊTRE RÉORIENTÉS VERS L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE.

du reste du groupe. Le contrôle par les pairs est renforcé par le fait que la découverte de résidus de pesticides entraînerait la perte du label pour l'ensemble du réseau. Ce système participatif présente de nombreux avantages : la formation, le contrôle par les pairs, mais aussi une réduction du coût lié à la labellisation.

PROTÉGER LES RÉSEAUX PAYSANS FACE À LA CONCURRENCE DU COMMERCE INTERNATIONAL

La mise à l'échelle de l'agroécologie implique nécessairement un environnement économique favorable, mais aussi de limiter la concurrence de produits importés à faibles coûts (car subventionnés) qui déstabilisent les marchés locaux. Cela implique, aux niveaux international et national, de refonder les politiques commerciales internationales en garantissant le respect de la souveraineté des pays en développement dans la conception et la mise en œuvre des accords commerciaux et en portant une attention particulière à la souveraineté alimentaire. Il s'agit aussi d'assurer la participation des organisations paysannes à leur conception. Au Sénégal par exemple, notre partenaire de Caritas Kaolack témoigne que depuis que le gouvernement a gelé les importations de certains aliments (volaille, oignons, pommes de terre et riz) la production nationale s'est considérablement accrue⁸⁷. Par ailleurs, les accords commerciaux doivent impérativement être mis en cohérence avec les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris.

INSCRIRE LES MULTINATIONALES DANS LES CADRES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

Pour assurer la cohérence des pratiques des grandes entreprises avec les engagements internationaux en matière de droits humains, l'ensemble des entreprises multinationales doivent être soumises à des instruments contraignants, telle que la loi sur le



Sénégal. Village de Ndayane.

devoir de vigilance. Les Etats doivent avancer rapidement et constructivement dans les négociations du Traité sur les entreprises et les Droits de l'homme, en discussion aux Nations Unies, afin de créer un cadre contraignant pour l'action de ces entités privées de plus en plus puissantes.

ORIENTER LES FINANCEMENTS VERS L'AGROÉCOLOGIE PAYSANNE

Transformer les systèmes alimentaires implique d'engager un changement de modèle. A l'image du mouvement de renoncement aux énergies fossiles qui s'opère peu à peu⁸⁸, les financements publics et privés alloués à l'agriculture doivent être réorientés vers l'agroécologie paysanne. Les subventions aux pesticides faussent les prix et n'incitent pas à la transition. Or il apparaît que de réaffecter les dépenses des budgets agricoles nationaux à l'acquisition de biens publics est particulièrement bénéfique à la petite agriculture familiale. En effet, une recherche conduite dans 15 pays d'Amérique latine entre 1985 et 2001 montre que pour un budget agricole national fixe, l'orientation de 10% de ces crédits vers les biens publics permet d'augmenter le revenu agricole par habitant de 5%. En augmentant de 10% la part des dépenses publiques pour l'agriculture mais sans en changer la répartition n'augmente le revenu agricole par habitant que de 2%⁸⁹. L'enjeu est donc de flécher différemment les budgets agricoles nationaux.

ADOPTER UNE APPROCHE HOLISTIQUE ET TERRITORIALE

La nécessaire démarche holistique de la transition agroécologique implique aussi des mesures politiques qui touchent d'autres secteurs au niveau local, comme le relate notre partenaire brésilien du Mouvement des Sans-Terre en citant l'exemple de l'éducation. Il s'agit par exemple pour les Etats de garantir la possibilité d'avoir une éducation locale ; faire

87 Voir par exemple : <http://www.inter-reseaux.org/publications/revue-grain-de-sel/48-mecanisation-et-motorisation/article/la-regulation-du-marche-de-l>

88 Fanny Lajarthe, Edwin Zaccai, « Le mouvement de désinvestissement des énergies fossiles : une nouvelle phase de mobilisation pour le climat ? », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Débats et Perspectives, 2017, mis en ligne le 13 mars 2017, consulté le 18 juin 2018. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/18265>

89 Ramon Lopez, Gregman I. Galinato "Should governments stop subsidies to private goods ? Evidence from rural latin America", *Journal of public Economics*, 91, 2007, p 1085, in Olivier De Schutter A/HRC/16/49 p 18

60 kilomètres pour aller à l'école dans une grande ville n'encourage pas à rester en milieu rural ni ne montre les opportunités qui s'y trouvent.

Les politiques publiques qui favorisent le déploiement de l'agroécologie sont des politiques qui ne prennent pas seulement en compte les aspects de

soutien à une pratique agricole, mais qui favorisent le développement et la vie digne sur le territoire. Cela doit s'inscrire sur plusieurs approches, y compris l'éducation, la création d'opportunités économiques sur le territoire, le respect et la promotion des cultures et semences locales, et enfin la souveraineté alimentaire. ■

III. TRANSFORMER LA GOUVERNANCE

Le développement de l'agroécologie est éminemment lié à une transformation politique et démocratique, notamment au niveau local. La transition agroécologique est indissociable du respect des droits, du renforcement du pouvoir d'agir et de la valorisation des savoirs des populations.

PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR LES DROITS

L'accès à l'eau, à la terre et aux semences constituent un prérequis incontournable à l'agroécologie. Ils sont indispensables à la réalisation du droit à l'alimentation, et doivent être régis selon une approche par les droits. « Dans le cadre d'une approche fondée sur les droits de l'homme, les plans, les politiques et les mécanismes de développement sont ancrés dans un système de droits et d'obligations correspondantes établis par le droit international. Cet état de chose contribue à promouvoir la durabilité des initiatives de développement, à rendre les gens plus autonomes – en particulier les plus marginalisés – de façon à ce qu'ils participent à la formulation des politiques et tiennent pour responsables ceux dont le devoir est d'agir.⁹⁰ »

Dans le cadre du développement de l'agroécologie, une approche par les droits passe notamment par la réalisation du droit aux semences, du droit à la terre, et du droit à l'eau. Cela doit se traduire par des politiques publiques et des réformes orientées par l'approche par les droits. Les semences paysannes doivent pouvoir circuler librement entre les paysans, sans être privatisées ni brevetées. Pour CENDI (Vietnam), l'agroécologie rend la diversité nécessaire, et les semences doivent appartenir aux populations les plus vulnérables ; c'est même la priorité pour

pouvoir mettre en place l'agroécologie. Elles ne peuvent être concernées par les accords commerciaux. L'échange et le partage des semences doit être favorisé par les banques de semences et les foires aux semences. Selon le CIPCA (Bolivie), cette fonction doit être assurée par l'Etat.

Avancer vers un droit à la terre est également nécessaire, cela peut passer par des approches différentes selon les contextes législatifs nationaux, les droits coutumiers locaux, les réformes agraires passées et à venir. Ainsi sur cette question de la terre, notre partenaire CENDI travaille à la démarcation de ter-

ÉTAT DU DROIT INTERNATIONAL AUX SEMENCES ET À LA TERRE

La Déclaration des Droits des Peuples Autochtones, adoptée en 2007, reconnaît un certain nombre de droits fondamentaux, comme le droit à l'auto-détermination, le droit de maintenir leurs institutions politiques et sociales propres, le droit à la terre et au territoire, le droit au consentement préalable, libre et informé, le droit de préserver, contrôler, protéger et développer le patrimoine culturel et les savoirs traditionnels, dont les semences.

La Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) reconnaît également ces droits essentiels au développement de l'agroécologie. Mais un vide juridique existe en droit international sur la protection des droits des populations paysannes non-autochtones.

Un projet de Déclaration des droits des Paysans est actuellement en discussion au Conseil des Droits de l'Homme à Genève¹. Les droits aux semences paysannes et à la terre sont au cœur du projet de texte. L'adoption de cette Déclaration et son application au niveau national est une étape indispensable à la reconnaissance par les Etats de ces droits et ainsi de lutter contre les discriminations que les défenseurs des territoires subissent de par le monde. La transition agroécologique ne pourra être portée que par les paysans.

¹ A ce propos, voir notamment : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/HRC/RuralAreas/Pages/WGRuralAreasIndex.aspx>

“ LES SEMENCES PAYSANNES DOIVENT POUVOIR CIRCULER LIBREMENT ENTRE LES PAYSANS, SANS ÊTRE PRIVATISÉES NI BREVETÉES. ”



Brésil.

E. PERRIOT / SCCF

ritoires autochtones, conçue comme la première étape vers un usage écologique des territoires. L'obtention de titres sur la terre et la sécurisation foncière sont nécessaires pour enrichir durablement la terre et obtenir une production en quantité et en qualité suffisantes. C'est indispensable au droit à l'alimentation. De même, la sécurité de la terre est interprétée par le Comité des Droits Economiques Sociaux et Culturels comme une composante du droit à l'alimentation. La problématique foncière est éminemment centrale dans toutes les questions relatives aux inégalités et doit être considérée comme un droit humain.

Si le droit à la terre est un prérequis au développement de l'agroécologie, sa traduction en termes de politiques publiques peut impliquer des réformes agraires redistributrices. La clarification des titres de propriété privée de conception occidentale est une solution possible, mais cela ne constitue pas la seule solution, et un certain nombre de points d'attention doivent être pris en compte. Ce cadre dominant actuel permet certes de clarifier les droits individuels -ou, plus rarement, collectifs- sur le foncier mais cette approche promeut également les investissements : ceux qui ont les moyens achètent, ceux qui manquent de fonds vendent. L'ONG FIAN International propose de regarder du côté des pratiques et systèmes coutumiers et collectifs, tout en tenant compte des discriminations que certains groupes, dont les femmes, pourraient subir au sein

de ces systèmes et d'y remédier. Au Brésil, plusieurs catégories de titres fonciers existent, dont l'une est inaliénable et indivisible : les « terres autochtones ». Pour notre partenaire au Brésil, le CIMI, la démarcation des terres en « terres autochtones », contrairement aux autres titres qui rendent possible la cession, la division ou la location, permet la mise en place des meilleures politiques environnementales et de souveraineté alimentaire. Toujours au Brésil, le Mouvement des Sans-Terres privilégie les titres collectifs dans ses stratégies de récupération ou de sécurisation des terres. Au Brésil, les titres collectifs d'usage permettent l'usufruit de la terre qui continue d'appartenir à l'Etat, ce qui permet une plus grande sécurité, et la gestion d'un Commun.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES COMMUNAUTÉS LOCALES POUR LA GESTION DES COMMUNS

De plus en plus de réflexions se développent autour de la gouvernance des Communs, au sein de la recherche, mais aussi dans des institutions de développement comme l'Agence Française de Développement. Il s'agit de changer de paradigme de base pour penser, non plus en termes de propriétaires, mais en termes de décisions et de gestion : « Le Commun est à penser comme co-activité et non comme co-appartenance, co-propriété ou co-possession⁹¹ ».

En réalité pour l'anthropologue Etienne Le Roy, entre un quart et un tiers de l'humanité a déjà recours aux Communs de façon plus ou moins exclusive⁹².

91 Etienne Le Roy, « Maîtriser la révolution des communs dans les rapports fonciers : l'expérience des Comores », *Papiers de Recherche AFD*, n°2017-46, 2017

Cela implique que ces logiques pré-existantes permettent une sécurité du foncier à long terme pour les populations, sans avoir besoin d'entrer dans des dynamiques de marché. Les modes de gouvernance doivent également être pensés en conséquence. Il s'agit de veiller à ce que la propriété collective et le rôle social et culturel de la terre et de l'eau soient intégrés dans les politiques et les réformes agraires et foncières.

Le foncier pose des questions de gouvernance fortes qui vont de pair avec les processus participatifs, indissociables de l'agroécologie. En augmentant le pouvoir d'agir des paysannes et des paysans, en structurant les espaces de dialogue, d'échanges, et de participation, l'agroécologie permet une transformation des relations de pouvoir et offre de nouvelles structures de pouvoir, décentralisées et localement adaptées. L'auto-organisation que cela encourage s'applique particulièrement aux enjeux propres au foncier. Pour cela, il devient central de reconnaître le droit à la consultation pour tous les habitants d'un territoire, et de l'étendre au-delà des seuls peuples autochtones⁹³.

RECONNAÎTRE LES SAVOIRS DES POPULATIONS

Pour notre partenaire brésilien CIMI, la question des savoirs et du pouvoir d'agir des peuples autochtones

est un potentiel à exploiter dans un objectif de souveraineté alimentaire. Cette question peut être élargie à l'ensemble des populations rurales. Les peuples autochtones ont en effet des savoirs sur les semences, la production agricole ou des savoirs culinaires par exemple, qui permettent de développer des agroécosystèmes résilients. Cette valorisation des savoirs, accompagnée de la dimension culturelle et spirituelle, permet d'avoir une perspective intégrale sur les systèmes alimentaires. Les peuples autochtones ont aussi une organisation sociale interne qui permet de discuter, débattre et co-construire un modèle agroécologique local. Il s'agit de fortifier les communautés pour qu'elles puissent exiger des politiques publiques adaptées de la part de l'Etat, qui doit dialoguer avec la diversité d'acteurs présents sur son territoire. Beaucoup de nos partenaires dans différents pays (Sénégal, Vietnam, Bolivie, etc) forment les paysans à l'agroécologie par les réseaux des communautés locales, de paysan à paysan (*campesino a campesino*). C'est en voyant les pairs produire ainsi et en constatant les résultats de cette pratique que la conversion se fait. Le CENDI encourage les plus âgés à enseigner les coutumes et à partager leurs savoirs.

Se recentrer sur les savoirs locaux permet de revaloriser le métier d'agriculteur, de lui donner un sens, de valoriser les qualifications et la connaissance forte du territoire. ■

IV. TRANSFORMER LES INDICATEURS

Un élément clef de la construction des politiques publiques est le choix des indicateurs d'évaluation. En se concentrant sur le Produit Intérieur Brut, l'Indice de Développement Humain (IDH), ou, dans le secteur agricole, sur les volumes de production, on oriente nécessairement les politiques publiques sur la base d'objectifs économiques forts.

Par ailleurs, il y a un manque de données sur les agriculteurs produisant en agroécologie, et sur le secteur de l'agriculture familiale en général qui introduit un biais dans la construction de politiques publiques. Le CIPCA en Bolivie déplore la visibilité des bénéfices économiques de l'agro-industrie alors qu'il y a une absence de données sur la petite agriculture familiale et agroécologique. L'image renvoyée par les statistiques est biaisée, et ne prend pas en compte les résultats locaux en termes de sécurité alimentaire. Si l'on prend en compte l'IDH, dans le cas Brésilien, les populations autochtones apparaissent comme étant les plus pauvres. Or cette



image est faussée ; pour le CIMI, il y a un besoin d'indicateurs tenant compte du bien-vivre. Ce qui répond à des objectifs de performance économique ne prend pas en compte la sécurité alimentaire, les droits fondamentaux et le bien-être des populations locales. Les Objectifs de Développement Durable (ODD), adoptés en 2015, sont dotés de 17 dimensions regroupant 169 cibles⁹⁴. C'est un mieux dans l'élaboration d'instruments

⁹² Ibid.

⁹³ A ce sujet voir notamment : <https://carbonmarketwatch.org/publications/practitioners-guide-for-local-stakeholder-consultation-how-to-ensure-adequate-participation-in-climate-mitigation-actions/>

⁹⁴ <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>



Mali. Village de Guihono.

X. SCHWEBEL / SCCF

définissant des politiques publiques nouvelles, mais peu de pays peuvent en réalité se permettre de faire le suivi de l'ensemble de ces indicateurs, faute de disposer d'un appareil statistique suffisant⁹⁵. On ne manque pas aujourd'hui de propositions d'indicateurs alternatifs mais leur opérationnalisation reste encore inaboutie.

Ce qui bloque le développement de l'agroécologie, c'est notamment la question des inégalités auxquelles sont confrontées les personnes pauvres : inégalité d'accès à la justice, discriminations, menaces sur la terre, violences, expulsions, inégalités économiques, d'accès aux formations, etc. Ce sont ces inégalités qui ne permettent pas aux petits paysans de jouer leur rôle en tant que premiers acteurs de la transition agroécologique.

Les mesures d'évaluation doivent refléter une approche holistique des systèmes alimentaires. Cela implique de prendre en compte un ensemble de dimensions au niveau territorial, de ne pas appliquer de mesures pouvant avoir un impact négatif sur les populations, et de ne poursuivre que des politiques publiques qui visent spécifiquement une amélioration de ces indicateurs.

→ Du point de vue social, les indicateurs orientant les politiques publiques doivent prendre en compte

les quatre dimensions de la sécurité alimentaire (disponibilité de la nourriture, accès physique et économique, qualité nutritionnelle et sanitaire, et régularité des trois dimensions précédentes), le revenu des paysannes et des paysans, ainsi que la santé publique.

→ Du point de vue environnemental, il devient crucial d'intégrer les indicateurs de durabilité à toute mesure de développement : émissions de méthane, protoxyde d'azote et dioxyde de carbone induites par les pratiques développées, maintien et restauration de la fertilité des sols, pollution de l'eau, biodiversité, intégrité des écosystèmes, etc.

→ Du point de vue politique, le bon fonctionnement des systèmes alimentaires agroécologiques doit évaluer le pouvoir d'agir des populations, et notamment la participation des femmes aux décisions. Une bonne politique publique pour l'agroécologie doit soutenir les initiatives des paysannes et des paysans et encourager leur émergence, sans prendre le leadership dans la mise en œuvre de projets agroécologiques qui ne correspondrait pas aux réalités paysannes locales. Il s'agit donc de laisser les initiatives émerger des communautés en créant un environnement favorable.

95 Xavier Ricard-Lanata, « Chassez le PIB, il revient au galop », *Revue Projet*, Février 2018, pp 11-18

→ Enfin, du point de vue économique, ce sont des indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui doivent évaluer l'impact des politiques publiques, prenant en compte tant la rentabilité, la productivité, que les emplois créés et la dignité des revenus.

Ayant posé cela, il faut noter la difficulté – voire l'impossibilité – d'aboutir à une mesure complète du bien-être⁹⁶.

La nécessaire transformation des indicateurs doit aussi se refléter dans les programmes de recherche, d'éducation supérieure agricole et de formation continue. Pour le CENDI, l'alliance de la recherche et de la paysannerie sur le terrain est indispensable à l'élaboration de systèmes agroécologiques efficaces

à tous points de vue. Caritas Bangladesh identifie les innovations faites par les paysannes et les paysans et encourage le dialogue avec les chercheurs en mettant en place des méthodes participatives de recherche-action. Les programmes agronomiques et les écoles agricoles doivent aller en ce sens. La recherche académique doit aussi se concentrer sur les aspects sociaux et culturels des systèmes alimentaires pour développer une approche holistique.

Enfin, il s'agit de garder à l'esprit que les indicateurs doivent être évolutifs et holistiques. Les changements climatiques vont avoir des conséquences notables qui vont impliquer une révision régulière des politiques publiques et des indicateurs les définissant. ■

LE BUEN VIVIR

La transition agroécologique a des impacts à la fois sur l'alimentation, la biodiversité, le lien à la nature et au territoire – y compris spirituel –, le tissu social local, les revenus décents, et elle implique plus généralement d'adopter une démarche holistique. Le lien avec les réflexions sur le *buen vivir* – le bien vivre – est alors incontournable, dans la mesure où l'agroécologie répond à « un impératif d'intérêt général : la viabilité des agroécosystèmes et des sociétés humaines¹ ».

Orienter les politiques publiques au service du *buen vivir* d'une société implique l'élaboration de nouveaux indicateurs. Des expérimentations ont eu lieu, comme le Bonheur National Brut (BNB) au Bhoutan. Il s'agit

de porter un « regard transversal et holistique », et non segmenté par secteur. « Avant d'être un indicateur, il s'agit d'une vision de la société ancrée dans les traditions, les valeurs et la culture du pays. En d'autres termes, le BNB donne une lisibilité à une philosophie de vie ». C'est alors une vision de la société qui est fondée sur la culture, les valeurs, les liens sociaux et les traditions qui oriente les politiques, en lieu et place de la performance économique².

Le BNB est un exemple parmi d'autres de la volonté d'appliquer une vision philosophique à la définition d'indicateurs mesurant les politiques. Mais pour le CIMI, il s'agit d'essayer de comprendre ce que chaque peuple autochtone, chaque communauté

comprend par-là, avec ses spécificités sociales et culturelles. Cela se décline sur différents aspects, dont l'alimentation, la reconnaissance du droit à la terre, l'absence de pollution, la possibilité d'avoir une organisation sociale propre, la sérénité, la possibilité de pouvoir chasser, pêcher librement, la santé, l'éducation...

Enfin, au-delà de l'établissement de nouveaux indicateurs, la réflexion doit aller plus loin en ne cherchant pas à uniformiser dans une métrique une « diversité en mouvement³ ». La considération du *buen vivir* est en effet « une vision du monde qui nous invite à penser et à agir différemment⁴ ».

1 Xavier Ricard Lanata, « L'agroécologie : noyau dur d'une alternative au capitalisme », *Revue Projet*, Février 2013, pp 63-70

2 Céline Whitaker, « Que nous apprend le « bonheur national brut » », *Revue Projet*, Février 2018, pp 26-30

3 Pablo Solon, « Le « buen vivir », une autre vision du monde », *Revue Projet*, Février 2018, pp 66-72

4 *Ibid.*

L'AGROÉCOLOGIE, UNE TRANSITION RÉSOLUMENT POLITIQUE

« Il y a une grande variété de systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale, en utilisant une faible proportion du territoire et de l'eau, et en produisant peu de déchets, que ce soit sur de petites parcelles agricoles, vergers, ou grâce à la chasse, à la cueillette et la pêche artisanale, entre autres. Les économies d'échelle, spécialement dans le secteur agricole, finissent par forcer les petits agriculteurs à vendre leurs terres ou à abandonner leurs cultures traditionnelles. Les tentatives de certains pour développer d'autres formes de production plus diversifiées, finissent par être vaines en raison des difficultés pour entrer sur les marchés régionaux et globaux, ou parce que l'infrastructure de vente et de transport est au service des grandes entreprises. Les autorités ont le droit et la responsabilité de prendre des mesures de soutien clair et ferme aux petits producteurs et à la variété de la production. » Laudato Si, 129.

Dans son Encyclique *Laudato Si'*, le pape François résume ainsi les enjeux bloquant le développement de l'agroécologie et appelle les autorités publiques à y remédier. Le présent rapport adresse des recommandations couvrant différents secteurs et différents niveaux d'intervention nécessaires, dans la mesure où l'agroécologie implique une transition globale et holistique. Le sujet est résolument politique, et à trop se concentrer sur une approche technique, on ne prend pas les mesures permettant de lever les barrières au déploiement de cette pratique, qui est aussi une vision sociale. L'élaboration de politiques publiques concertées avec les populations concernées, et répondant à un impératif de cohérence entre elles constitue le défi à relever pour les Etats. ■



Auteur : Sara Lickel

Avec les contributions de : Emilie Johann, Jean-Noël Ménard (Secours Catholique-Caritas France), Caritas Bangladesh, Caritas Kaolack (Sénégal), CENDI (Vietnam),

Centro de Investigación y Promoción del Campesinado (CIPCA - Bolivie), Conselho Indigenista Missionario (Brésil), European Network for Central Africa, Programa de Desarrollo y Paz del Magdalena Medio (Colombie), Movimento dos Trabalhadores Rurais Sem Terra (MST - Brésil).

Nous remercions les personnes et organisations suivantes pour leurs commentaires et leurs précieuses contributions : Karyn Anderson, Eliane Duthoit, Simone Fredet, Jorge Alexander Arias Buitrago, Marc Laroche, Aude Hadley, Janina Dutois, Yves Lefort, Emmanuelle Argenson, Luis Urrego, Claude Bobey, Jacqueline de Bourgoing, Chloé Bonnemains, Joël Da Costa.

Production : Secours Catholique-Caritas France, 106 rue du Bac, 75341 Paris, 01 45 49 73 00

Conception graphique : Secours Catholique-Caritas France, Direction de la communication - Photo de couverture : Elodie Perriot / SCCF

Octobre 2018

WWW.SECOURS-CATHOLIQUE.ORG